



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

© N° dépôt : 0088308 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

Bimestriel - juillet/août, 2002
N° 43 - 2 €

PERIODIQUE D'INFORMATION ET DE REFLEXION FONDÉ EN 1994

Sommaire

Edito / J. Defraigne p. 2

A la mémoire de Maurice Lebeau
/ R. Swennen, pp. 3-4

La France républicaine réélue
/ M. De Middelée
Signaux et sommations...
/ J. Rogissart, pp. 5-8

Le 14 Juillet à Liège /
A propos de la Marseillaise / J. Dehaes, pp.
9-10

Flandre gagnante / A. Patris, p. 11

Veillée d'armes / M. Philippe,
Inquiétudes / J. Gélis, pp. 12-13

Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 14
La réforme de l'orthographe
/ P. Métot, pp. 15-16

Histoires belges / J. Dehaes, pp. 17-18

Sortir du brouillard / G. Denis, p. 19

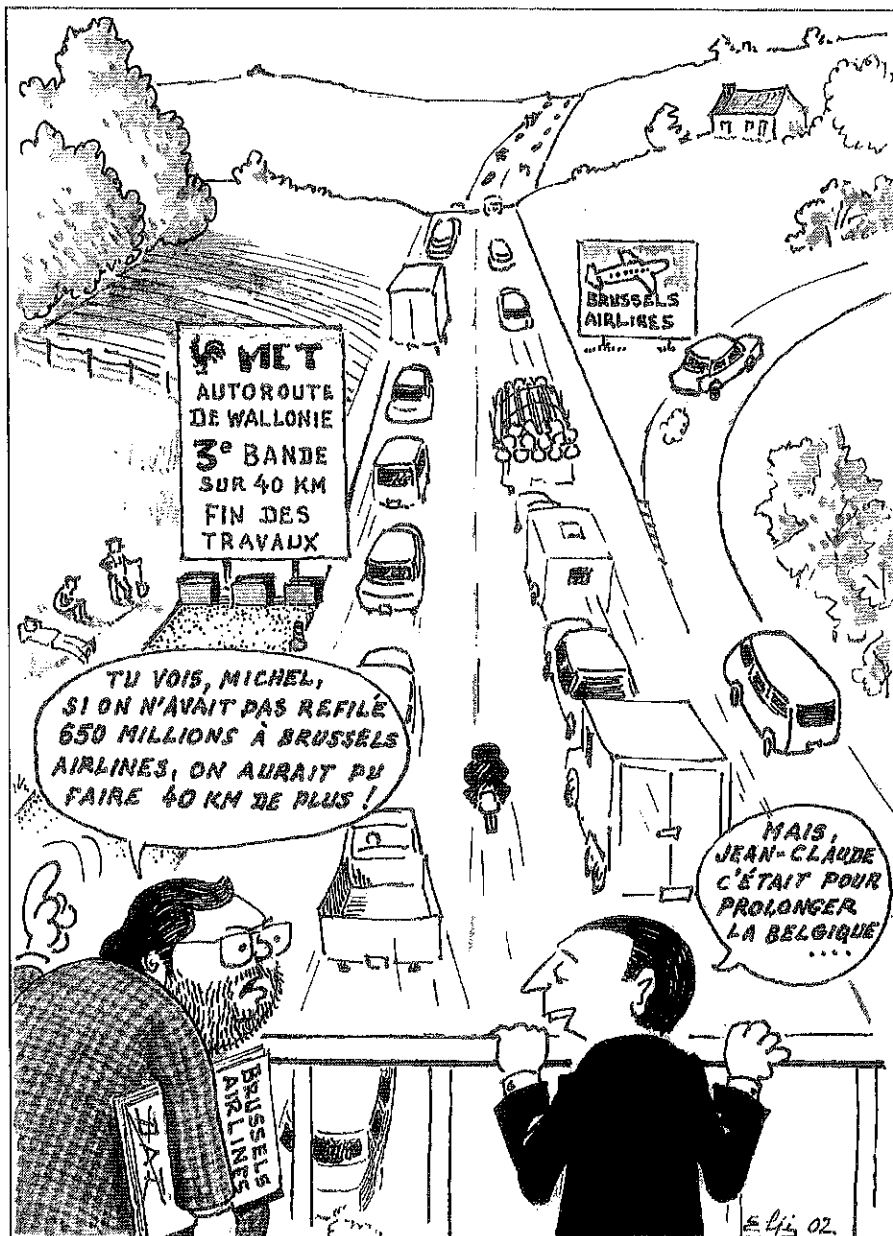
Conte futuriste / J.-F. Chapuis, pp. 20-21

Nous avons lu / P. Heuschen + B. Coune +
P. Durieux, pp. 22-23

Bénélux, un modèle ? / P.-R. Mélon, p. 24

M. Cantillana, sculpteur / G. Davoise, p. 25
On nous écrit, p. 26
Etat social actif ? p. 27

Echos de Flandre + Epinglé dans la presse
/ J. Goffin, J. Liénard, M. De Middelée,
pp. 28-31



QUE FAUT-IL POUR QU'ILS COMPRENNENT ?

Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat

Le Soir s'est entretenu récemment avec deux personnalités flamandes : le professeur Matthias Storme, juriste, président d'un groupement se dénommant « Association des Intellectuels flamands » et Peter Vandermeersch, rédacteur en chef du *Standaard*.

Encore qu'ils divergent sur les moyens à utiliser, leurs déclarations reflètent la volonté des Flamands de régler toutes leurs affaires comme ils l'entendent, c'est-à-dire en ne prenant en considération que les intérêts flamands.

Pour le professeur Storme, c'est le mouvement flamand des origines. La Flandre ne peut se satisfaire d'être une région. Elle est une nation qui veut son indépendance. Cela ne nous gêne pas, sauf que Bruxelles doit être flamand ! Et les francophones ? Eh bien, on leur accordera des garanties (des facilités ?) pour qu'ils puissent continuer à utiliser leur langue.

Ce monsieur nous prend vraiment pour des démentés. Il est vrai que, devant l'aveuglement des responsables francophones, on peut tout se permettre.

Plus dangereuse, parce que plus insidieuse, est la position de Vandermeersch : les Flamands ne veulent pas l'indépendance (tant pis), mais comme ils ont leurs propres représentants, ils peuvent donc faire leur politique. Ils n'ont plus besoin d'être flamingants puisqu'ils ont les moyens que leur donnent leurs pouvoirs. Les Flamands parlent de la Wallonie comme d'un autre pays, comme de la France ou des Pays-Bas. La notion de « belgitude » ne représente plus rien, et le mot belge n'est quasiment plus utilisé.

On ne le fait pas dire, même si cela s'accompagne d'un discours alambiqué sur la nécessité de discuter, car il reste encore les problèmes de la fiscalité et de la Sécurité sociale à liquider. C'est très clair, après cela, il ne restera plus rien. La Wallonie ? Cela ne représente plus que les vacances dans les Ardennes. Ce qui n'empêche pas le journaliste du *Soir* d'écrire : *Votre discours est modéré et raisonnable !!!*

Puis-je rappeler un souvenir ? Alors que j'étais ministre des Travaux publics en 1975, un collègue flamand, qui avait été mon prédécesseur, me déclara : *La vocation de la Wallonie, c'est d'être la région touristique de la Belgique*. C'était dit sans morgue ni arrogance, mais avec la conviction de faire une bonne action. Après tout, les francophones ne tendent-ils pas régulièrement leur sèbile ?

Tout ce qui précède démontre quel est le piège qui nous est tendu : « dormez en paix, nous laisserons subsister les structures (vides) de l'Etat qui serviront encore à vous surveiller. Pour le reste, nous sommes les plus forts et il convient que vous vous en rendiez compte ».

La nomination de l'administrateur-délégué de la SNCB est encore un bel exemple de manipulation flamande. Suivant la règle de fabrication du pâté de cheval et d'alouette, il faut un Flamand puisque le président du Conseil d'Administration est francophone.

Les Flamands ont un candidat qui, paraît-il, est l'homme qu'il faut. Comme président de l'Association des Patrons flamands, il n'était pas imaginable qu'il posât sa candidature avec les autres. Il aurait pu ne pas être retenu.

Alors, on repousse tous les candidats et on sort Karel Vinck comme un lapin d'un chapeau. Il a fait autrefois des déclarations flamingantes et méprisantes pour les Wallons ? Peu importe, ce sera le bon candidat puisque les Flamands le disent et l'imposent.

Jusqu'où, au motif de vouloir sauver quelque chose qui n'existe déjà plus, descendrons-nous ?

Rendez-vous à la prochaine négociation communautaire : nous aurons encore besoin de sous et nous accepterons tout ce que nous avons dit vouloir refuser. On peut toujours espérer que les politiques wallons comprendront d'eux-mêmes ou sinon, que l'opinion publique wallonne leur fera comprendre.

Figure marquante du mouvement prônant le rattachement de la Wallonie à la France, Maurice LEBEAU est décédé le 27 mai. Wallonie-France a tenu à s'associer à l'hommage rendu à sa mémoire le 31 mai au funérarium de Liège-Robermont par Monsieur René SWENNEN, Président du R.F.

Mesdames, Messieurs,

Maurice Lebeau a souhaité que je prenne la parole lors de ses funérailles. Je le fais avec une infinie tristesse. J'éprouve quelque peine à imaginer que Maurice Lebeau nous a quittés, que je n'entendrai plus sa voix au téléphone, que nous ne tiendrons plus les réunions qui nous étaient familières. Je m'étais habitué à sa maladie et je m'étais finalement persuadé que les traitements médicaux en viendraient à bout. Hélas ! sa vie s'est prématurément éteinte à l'âge de 51 ans avec le regret de ne pouvoir achever l'œuvre entreprise. Je voudrais replacer Maurice Lebeau dans son destin historique. Il me semble que c'est la meilleure manière de lui rendre hommage.

Lorsqu'il naquit, en 1951, l'idée rattachiste était en veilleuse. Elle avait rassemblé les foules dans l'entre-deux-guerres. Elle avait culminé lors du Congrès national wallon de 1945. Ensuite la guerre froide, les dernières guerres coloniales, la fragilité de la IV^e République avaient orienté les esprits vers d'autres combats. Le fédéralisme devint, à partir de 1961, l'objectif prioritaire des mouvements wallons, et le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958 ne contribua pas à relancer l'idée rattachiste. Il n'y eut pas pour la Wallonie l'équivalent du « Vive le Québec libre ! » L'idée subsistait toutefois chez certains militants wallons et en particulier chez l'oncle de Maurice Lebeau. Ce fut au contact de celui-ci que Maurice Lebeau adhéra à l'idée rattachiste avec une foi exceptionnelle. En 1986, il fonda avec quelques amis le Mouvement wallon pour le retour à la France et consacra désormais sa vie entière à promouvoir l'idée rattachiste. Dès qu'il avait fini son travail de nuit au journal *La Meuse*, il se vouait corps et âme à nouer le tissu de relations qui, tant en France qu'en Wallonie, devait sortir le rattachisme de la marginalité. Sa décision de fonder le R.F. fut prise, semble-t-il, après avoir lu le livre de Claude de Groulart consacré au général de Gaulle. Jusqu'alors, on croyait que celui-ci ne s'était pas exprimé sur la Wallonie. Ce livre révélait les conversations intimes que de Gaulle avait eues à ce sujet et la porte qu'il ouvrait au rattachement. L'action avait désormais une base historique récente, émanant d'une figure française de premier plan, et ne relevait plus uniquement d'un sentimentalisme patriotique. Le terme même de « retour à la France » révèle à quelles valeurs Maurice Lebeau faisait en priorité référence. La Wallonie avait été française sous la Révolution et l'Empire. Les « valeurs de la République », comme l'on dit aujourd'hui, étaient à la base du mouvement et situaient son action sur l'échiquier politique. Avec la défense de la langue française, elles constituent l'essentiel de sa doctrine. Maurice Lebeau élargit du reste ce combat à la francophonie entière. Il était présent là où celle-ci était menacée, à Fauron, dans le Val d'Aoste, au Jura, au Québec. Son réseau d'amitiés dépassait de beaucoup les frontières de la Wallonie.

Pendant plus d'un an, nous tîmes plusieurs réunions à Namur, François Perin, Maurice Lebeau, le professeur Ruelle et moi, afin de définir le mode d'action le plus adapté à la situation wallonne : club de pensée, mouvement ou parti. Nous nous décidâmes finalement pour le mouvement. Celui-ci fut organisé par Maurice Lebeau sur une base départementale, avec des sections que coiffait un comité directeur départemental dans lequel l'impulsion constante de Maurice Lebeau fut prépondérante. L'expansion du mouvement fut constante pendant plus de 10 ans. Des hommes et des femmes osaient enfin prononcer le mot de « rattachement », et cette circonstance seule constituait déjà une révolution. Le mot se trouvait à nouveau projeté sur l'avant-scène et des manifestations étaient organisées pour en illustrer la



force et l'actualité. Des congrès, des colloques jalonnèrent toute cette période, organisés tantôt par le R.F. seul, tantôt par le R.F. en collaboration avec d'autres mouvements wallons et notamment avec Wallonie Libre. Maurice Lebeau créa également le périodique *Wallonie française* qui constituait un lien entre les membres du R.F. et un instrument de diffusion à l'extérieur de celui-ci.

En 1996, Claude Eerdekens lança à la Chambre des représentants sa phrase fameuse sur la possibilité d'un rattachement à la France. Le R.F. atteignit alors son point culminant. La presse, la radio, la télévision, tant en France qu'en Belgique, multiplièrent les dossiers et les émissions sur la Wallonie et sur les progrès de l'idée rattachiste. Celle-ci sortait de l'ombre. Il semblait possible de la faire triompher en agissant à l'intérieur des formations politiques traditionnelles. Je me souviens particulièrement d'un colloque tenu à l'hôtel de ville d'Andenne sous la présidence de Claude Eerdekens, d'une séance d'information au Sénat français à l'invitation d'Yves Guéna, d'un exposé au Grand Orient de Verviers. Nous avions le sentiment que l'idée était débattue au plus haut niveau dans les formations politiques et les clubs de pensée. Les prises de position publiques de Jean-Pierre Chevènement, de Jacques Legendre, d'Yvan Yliff, de Robert Collignon, de Jean Defraigne et même de Louis Michel allaient dans ce sens.

A l'approche des dernières élections législatives, le R.F. lança un questionnaire auprès de nombreux hommes politiques afin de connaître leur sentiment sur l'idée de rattachement à la France. Les réponses, publiées dans *Wallonie française*, révélaient que l'idée était prise en considération.

Cette période d'euphorie fut malheureusement sans suite. Aussitôt la nouvelle coalition gouvernementale installée, nous comprîmes que les partis et les forces qui les soutiennent avaient fait leur choix et que celui-ci était de maintenir coûte que coûte la Belgique. Maurice Lebeau changea alors complètement de stratégie. Il fut l'un des fondateurs du R.W.F., rejoignit un grand nombre de militants et en devint vice-président. Il fonda la section de Liège et mit, dans ce nouveau combat, le même enthousiasme qu'il avait apporté à la création du R.F. Il restait cependant attaché à celui-ci et croyait dans la complémentarité du mouvement et du parti. Il continua sans esprit sectaire à maintenir des relations cordiales avec toutes les composantes du Mouvement wallon ainsi qu'avec l'ambassadeur Bernard Dorin.

Sur le plan de la personnalité, je dirai que Maurice Lebeau était un homme modeste, qui avait conscience de sa valeur. Il était dépourvu de toute ambition, de tout esprit de carrière, et n'aspirait même pas à l'image médiatique. Il savait cependant que son jugement avait rarement été pris en défaut, que sa ligne d'action était pertinente, que ses relations le plaçaient au centre du combat rattachiste. Son fichier, sa documentation historique, ses données informatiques étaient inégalables.

Il est pénible de voir partir un homme tel que lui à un moment de sa vie où, grâce à son mariage avec Chantal, il pensait avoir trouvé une forme de sérénité. A cette première cause de tristesse s'en ajoute une seconde : il ne verra pas l'aboutissement de l'œuvre accomplie. Notre fidélité, notre amitié nous font un devoir de poursuivre cette œuvre dans une société moins sensible que par le passé aux références historiques, déstabilisée par la mondialisation, rendue inquiète par l'écroulement des grands systèmes de pensée. Maurice Lebeau aurait sans nul doute été à la hauteur de ce nouveau défi. A nous de poursuivre son œuvre. Sa mémoire ne nous quittera jamais.

QU'ATTENDRE DE LA FRANCE ?

Dans une période de l'Histoire où s'estompent les repères, les collaborateurs de notre revue expriment le vœu que la nouvelle Assemblée nationale affirme et concrétise davantage les valeurs républicaines.

La nation française doit être en mesure d'assumer, sans rien perdre de sa substance, les mutations entraînées par l'évolution de la société. En effet, les nations de l'Europe, et les régions qui en sont le substrat, sont et demeurent la meilleure garantie d'une diversité mise en péril par la loi d'airain du marché.

Les Wallons, en particulier, attendent de la France qu'elle leur soit accueillante après une longue séparation. La Flandre tient de moins en moins à la Belgique et à sa monarchie. Le divorce devient inéluctable. Il va falloir ouvrir les yeux à une classe politique bruxelloise et wallonne, apparemment résignée à jouer les utilités.

Dans la carte politique de l'Europe qui se dessine sous nos yeux, les nations européennes donneront à leur solidarité une expression politique nouvelle. Réconciliées, ces nations y trouveront leur place : la **première**. La Wallonie aura alors cessé d'être un enjeu, un territoire tampon, une barrière politique.

Wallonie-France espère que le prochain gouvernement français ne sera pas insensible aux arguments qu'un nombre croissant de Wallons tirent d'une langue et d'une culture communes, d'une quête d'identité venant à son heure, et de considérations d'ordre géopolitique qui devraient peser lourd dans la balance.

Vive la République !
Vive la Wallonie française !
Vive la France !

LA FRANCE RÉPUBLICAINE RÉÉLUE

Marc DE MIDDELEER, ancien conseiller économique à la Région wallonne

La France dans le monde ne laisse jamais indifférent. Le mot « France », « terre des arts, des armes et des lois », me fait fondre, écrivait récemment Françoise Sagan. L'accident électoral du premier tour de l'élection présidentielle affligea les amis et compagnons de la France, ceux qui la connaissent bien.

Le plébiscite du 5 mai et les élections législatives de juin clament haut et fort l'attachement français – qui est le nôtre – aux valeurs démocratiques et républicaines de Liberté-tolérance, d'Égalité citoyenne et de Fraternité-solidarité nationale.

L'adhésion est massive, de la droite à la gauche. Point de « séisme », de « cataclysme », de « catastrophe », de « honte », ce que nombre de médias de France et d'ailleurs s'empressaient d'annoncer de manière hyperbolique et imprudente.

C'est Michel del Castillo, l'écrivain, qui parlait vrai : *N'en déplaise aux résistants d'Hédiard et de Fauchon, les escouades fascistes ne menacent pas Aubervilliers. Vieillard confit dans ses rancunes, M. Le Pen peut, au mieux, finir en beauté sa carrière de tribun. Ce n'est pas un motif de réjouissance.*

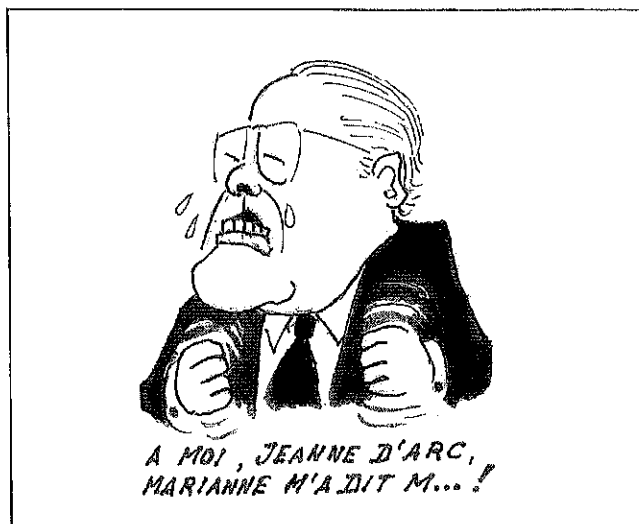
Ce n'est pas, non plus, une raison de s'abandonner à l'hystérie. Quant à crier qu'on a honte de la France et des Français, c'est ajouter l'odieux au ridicule. Le fascisme n'existe pas en France mais il existe un terreau de fureur et de hargne contre-révolutionnaires sur lequel les fleurs les plus vénéneuses pousseront si on continue de l'arroser de bons sentiments (Le Monde, 27/04/02).

N'en déplaise aux francophobes, conscients ou inconscients, ce terreau et les fleurs d'un national-populisme démagogique se retrouvent partout en Europe.

En Europe du Nord, la percée du LPF de Fortuyn devenu le 2^e parti des Pays-Bas, celle du DF, parti du peuple danois, 3^e parti du pays et – à notre porte – le poids politique du Vlaams Blok en Flandre, déjà prépondérant dans le triangle Anvers-Gand-Malines, sans compter les idées flamigantes largement partagées avec la Nieuwe-Vlaamse Alliantie, autant de développements particulièrement emblématiques de cette mentalité qui érige l'égoïsme tribal en idéal institutionnel et politique.

Mais au contraire de la France, république une et indivisible exprimant ses rejets fondamentaux, les « bons sentiments » pour sauvegarder la Belgique monarchique

en avalant toutes les couleuvres font tout pour favoriser la dynamique flamande du chacun-pour-soi économique



et financier et de la xénophobie (Walen buiten, mesures anti-francophones à la lisière de Bruxelles et aux Fours-lez-Liège, guérilla au Conseil de l'Europe contre les minorités, opposition au vote municipal des étrangers, etc.).

Siffler l'hymne belge et entonner l'hymne national flamand au match Bruges-Mouscron en Coupe de Belgique, le symbole fut fort et les médias de la Communauté française ont bel et bien censuré l'événement ! « La Marseillaise » sifflée à Bastia donne lieu aux excuses publiques et défraye la chronique.

Le Flamand Dirk Van der Cruysse, professeur d'histoire à l'Université d'Anvers, n'a-t-il pas les mots justes de la fin : *Je comprends dans une certaine mesure le nationalisme de mes amis français. La France, de fait, ce n'est pas rien. Depuis très longtemps, elle possède une unité. Il y règne une unité linguistique et culturelle inconnue sous nos cieux. Et d'ajouter, réaliste : La Belgique doit-elle continuer ou non ? Ce n'est pas une nécessité absolue (Le Soir, 06/05/02).*

Entre-temps, l'électrochoc Le Pen, dû aux abstentions et à l'émiettement tant de la gauche que de la droite, sera bénéfique par ses enseignements si l'action l'emporte sur le discours. La France mais aussi nos régions de Wallonie et de Bruxelles sont concernées. Par son

existence même, l'électorat national-populiste, celui des gens d'en bas de l'échelle des revenus et des savoirs (très marginalement celui des droites autoritaires, monarchistes et contre-révolutionnaires) constitue un appel dont il faut tenir compte, sans jeter l'anathème.

Nos responsables politiques, en perte de crédibilité par suite de promesses bafouées une fois en poste, doivent en priorité réussir à réduire l'insécurité et la fracture socio-économique entre personnes et Régions riches et pauvres. Éducation solide et formation continue en sont des fondements indispensables. Réduire aussi les clivages entre ceux qui croient en une société ouverte et tolérante et les partisans d'une société fermée et xénophobe.

Il y a aussi le rejet populaire des élites et de « l'établissement ». On y trouve ce « malaise de sociabilité » décrit par le démographe Hervé Lebras, réaction

à une exclusion géographique ressentie par des populations éloignées des capitales comme Paris et Bruxelles.

A ces trois points de vue, le modèle fédéral et communitariste du royaume de Belgique, au contraire des discours académiques, est d'évidence un contre-modèle qui favorise l'enfermement de la Flandre sur soi, et qui aggrave, tout en lui assurant la suprématie sur le tout, l'accentuation de l'écart de richesse entre celle-ci et la Wallonie, et la négation de la Région centrale de Bruxelles dont l'appellation provocatrice et inconstitutionnelle de « capitale de la Flandre » (ce fantasme nationaliste flamand reconnu par l'occupant allemand en 1917) attend toujours d'être dénoncée par une quelconque autorité qui se devrait d'être garante de l'Etat de droit « belge ».

L'incapacité, ou pire, l'abstention de faire respecter les lois et la Constitution font le lit des Le Pen, Dewinter et autres Haider.

SIGNAUX ET SOMMATIONS

Jacques ROGISSART

L'exemplarité de l'actualité politique française vient, une fois encore, d'assourdir le tracassier du Landerneau belge. Il y a une justice à rendre aux commentateurs de notre côté du Quiévrain : aucun de ceux qui comptent n'a omis de dire ou d'écrire que les mêmes flux et reflux vont bientôt alterner dans le triangle wallon et à Bruxelles. Mais il est encore chez nous des tabous « politiquement corrects » que l'analyste soucieux de son gagne-pain se garde de transgresser en dehors de la conversation privée. Il s'en suit que des maux graves continuent d'incuber, non pas à l'insu des masses qui savent à quoi s'en tenir, mais à l'écart du débat stratégique dans les cercles de la décision qui seuls, en démocratie, ont le droit de prescrire les remèdes.

Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, je commencerai par dévoiler le vote pour l'élection présidentielle que j'aurais confié à l'urne si j'avais eu le bonheur d'y être appelé comme citoyen français à part entière. Jacobin de toujours, je l'aurais donné à M. Chevènement. Malgré sa défaite écrasante, je reste persuadé que son message national et républicain est le mieux en phase avec les défis et les réalités de l'époque. Tôt ou tard, si l'on veut que la France vive et aussi qu'elle reste un phare pour le monde, il faudra y revenir. Avec lui ? Je le souhaite, mais sous bénéfice d'inventaire. Il attache trop d'importance

au vieux clivage entre la gauche et la droite qui, certes, garde une certaine pertinence, mais qui n'épouse plus, il s'en faut de beaucoup, le partage des opinions sur beaucoup de grandes questions de société. Il s'est aliéné ainsi une partie de renforts qui avaient afflué vers lui. Peut-être aussi, a-t-il eu tort de donner une consigne pour le second tour de l'élection présidentielle qui résonnait un peu comme le bourdonnement de la mouche du coche. J'ai trouvé pour ma part que le refus de Mme Laguiller de mettre une carte à ce jeu-là était plus cohérent de son point de vue et lui constituait sans frais une réserve pour l'avenir.

Ceci dit, n'avais-je pas raison de prévenir que d'énormes masses de citoyens sont devenues rétives aux forces politiques traditionnelles et indifférentes au discours des médias, exaspérées qu'elles sont de n'être pas entendues ? Que l'insécurité, combattue, si l'on peut dire, avec l'angélisme que confessa honnêtement, mais trop tard, M. Jospin, est actuellement la cause d'une des pires souffrances de la population et surtout des couches populaires ? Que la partie, non assimilée et par là très visible de l'immigration surreprésentée dans la délinquance, - comme vient de le reconnaître avec courage le président (d'origine maghrébine) de S.O.S. - Racisme, M. Boutih, et pactisant pour certains de ses

éléments avec les ennemis fanatiques de notre civilisation -, suscite une vaste indignation populaire, probablement amplifiée par les événements du 11 septembre dont, à mon avis, les responsables sous-estiment l'impact psychologique chez nous ? Que le néolibéralisme propagé en Europe par le traité de Maastricht est en train de susciter malheurs et fureurs en larges cercles concentriques ?

Tout cela, les princes qui nous gouvernent, comme les appelait Michel Debré, le savent plus ou moins, mais n'aiment pas l'entendre. La violence dans les rues et les lieux publics avait fini par arracher aux uns des paroles de contrition, à d'autres de mâles résolutions, mais déjà certains se persuadent qu'ils ont fait le lit de l'extrême droite en admettant la gravité du problème. Comme si les citoyens attendaient leur signal pour le percevoir et agir en conséquence ! Ignacio Ramonet, auquel nul n'imputera des opinions droitières, écrivait dans *Le Monde diplomatique* de mai : *Peut-il y avoir une exception française quand, à l'instar (des) autres pays européens, la société était soumise, au nom de la modernité, à des séismes et traumatismes d'une formidable violence ? Comme la mondialisation libérale, l'unification européenne, la réduction de la souveraineté nationale, la disparition du franc, l'effacement des frontières, l'hégémonie des Etats-Unis, le multiculturalisme, la perte d'identité, la crise de l'Etat-providence (...)*

Je maintiens que ces grands débats auraient eu lieu plus clairement et plus profondément avec un Jean-Pierre Chevènement en lice pour le second tour de l'élection présidentielle. Mais, compte tenu de son éviction, je ne considère nullement comme un désastre la percée des forces de rupture à l'extrême droite et de l'extrême gauche. La démocratie est en danger ? Allons donc ! Quels que soient les mauvais desseins envers elle de Mme Laguiller et de M. Le Pen, obligés d'ailleurs de lisser leur discours pour séduire l'électeur républicain, sa santé est bien plus menacée par les miasmes des marécages où pataugent de société les alligators du mondialisme financier et les amphibies renégats du gaullisme, du socialisme et du prudent libéralisme d'antan. Familles politiques qu'Ignacio Ramonet décrit avec une juste et terrible sévérité : *en panne, avec des appareils déliquescents, sans organisation, ni véritable programme, sans doctrine, sans boussole et sans identité...* Régents et satrapes d'un empire sans frontière où les bourses et les marchés supplantent la volonté des peuples et dont la province Europe, c'est logique, n'a plus que faire de ses nations.

Eh bien, brusquement, le 21 avril, ces messieurs ont dû se remettre à réfléchir, à calculer, à pondérer, à raisonner, au lieu d'asséner slogans creux et invocations des vaches sacrées. Alors la nation leur a répondu, sans illusion sur eux, mais avec foi en elle-même. C'est sous une forêt de drapeaux tricolores que défilaient les cortèges du sursaut républicain, ces drapeaux qui rappellent que la France n'a plus rien à dire au monde si elle consent à sa résorption dans la pensée unique.

Les élections législatives n'ont pas brouillé le message. Avec un énorme taux d'abstention qui mesure la méfiance populaire, peut-être aussi l'écœurement, elles ont sanctionné la majorité sortante et donné le pouvoir à la mouvance présidentielle. Une fois de plus, certains partis et certaines personnalités maugréent contre les scrutins majoritaires qui amplifient les tendances du scrutin dans la distribution des sièges. Je bénis, quant à moi, de Gaulle d'en avoir pourvu la république. Les grandes familles politiques arrivent au pouvoir sans souscrire, comme en Belgique, à des alliances contraires à leur programme (à cet égard, je donnerais encore la préférence au système britannique à un seul tour, encore plus efficace contre les magouilles plus ou moins occultes). Elles deviennent alors pleinement responsables de ce qu'elles font par rapport à ce qu'elles sont. Nous allons voir maintenant si la droite a bien entendu, comme elle l'affirme, ce que « la France d'en bas » vient de clamer à la classe politique tout entière.

Les grandes technostructures qui rognent subrepticement la souveraineté populaire s'abritent derrière une muraille de conformisme à la fois doux dans sa publicité et asphyxiant dans sa pratique. Toutes les brèches ouvertes dans ce rempart doivent être pragmatiquement exploitées. J'ai attiré l'attention sur celle ménagée par les coups de boutoir du mouvement dit antimondialisation. Ce qui s'est passé en France le 21 avril concourt au même résultat, comme le feront à n'en pas douter demain de fortes protestations sociales. Sachons seulement nous souvenir que rien n'est plus sainement révolutionnaire de nos jours que le patriotisme auquel s'agrègent tout naturellement le sens de la solidarité et le dévouement au bien public.

Le Système belge, lui, n'a pas encore senti le souffle de la contestation, mais ses états-majors ne sont pas aveugles au point d'ignorer les conséquences possibles de ce qui se passe ici avec une coalition gouvernementale vivable seulement dans l'oubli des programmes et des doctrines, une opposi-

tion sortie du même moule et pressée d'y retourner, des promesses fiscales que tout le monde sait intenable, des services publics et des administrations livrées à la logique mercantile de l'Union européenne, la prolifération du crime et de la délinquance sur fond d'échec de la réforme des polices, de l'organisation carcérale et de la revitalisation de la justice. En ce royaume, où il n'y a ni sens de l'Etat, ni valeurs républicaines, ni de nation (sauf en Flandre), le malaise a beau être plus diffus qu'en France, le souhait de mettre des formes aux dérives de l'impéritie n'est pas moins vif que dans l'Hexagone.

Ledit Système peut-il s'amender lui-même, sans pression extérieure à lui, à la différence de la IV^e République. Je ne le crois plus guère, sauf accession imprévue d'un président de grand parti à la juste vision des nécessités (le miracle Spitaels de 1981). Il suffirait pourtant qu'une au moins de nos formations traditionnelles se décide pour de bon de ne plus pen-

ser belge. Alors, de fil en aiguille, les bonnes réponses s'engrèneraient sur les bonnes questions, car les vrais intérêts de la Wallonie et de Bruxelles s'imposeraient à l'action et non plus les fards et les artifices servant à masquer ce qui est actuellement le seul objectif des appareils : durer.

Hélas, comme cela semble encore irréel ! La majorité vient de concocter une réforme des institutions qui comporte, outre une ration supplémentaire de fromages dans les assemblées, un nouvel effritement de la défense de Bruxelles puisque les Flamands de l'extérieur, mais non les Wallons (sinon par le mécanisme de l'apparement) pourront voter pour un de leurs candidats dans la capitale. Le F.D.F. a fait la grimace, mais ce n'est pas un peu plus de lie dans le calice qui l'a détourné de le boire, avant de repiquer dans l'assiette au beurre. Ah, les braves gens ! Et comme dirait le vicomte cher à Lucien Outers : « Levez-vous orages désirés ! ».

Et la Marseillaise fusa...

On sait qu'en août 1914, l'armée belge opposa une résistance farouche à l'envahisseur allemand. Dès le 5, la position fortifiée de Liège était investie et allait rendre coup pour coup jusqu'au 15 août, date de l'anéantissement du fort de Loncin. L'ouvrage subissait depuis des jours le feu de dizaines de batteries lourdes lorsque, ce matin-là, un obus de mortier de 420 mm toucha la poudrière : l'explosion volatilisa littéralement le fort, faisant des centaines de victimes. Mais le 8 août, le commandant Naessens, apprenant que la France venait de décerner la croix de chevalier de la Légion d'honneur à la ville de Liège, rassemblait aussitôt la garnison, et, nous raconte Laurent Lombard dans son livre *L'épopée de Loncin* (Verviers, 1933, p. 90) lui annonçait la nouvelle :

Cette récompense, ce sont vos frères de la rive droite qui l'ont méritée, mais demain vous vous en rendrez dignes en défendant votre fort jusqu'à la mort, comme vous l'avez juré. Aussi longtemps que nous serons là, « ils » ne passeront pas.

Je vous convie à applaudir la noble alliée qui pense à nous et dont la glorieuse armée viendra bientôt combattre aux côtés de la nôtre.

Sous la voûte de la galerie centrale, où grouillent, dans la lumière vive de deux grosses ampoules, calots d'artilleurs et bonnets ronds de piottes, des cris enthousiastes éclatent : Vive la France ! Entonnée par toutes ces voix graves, qui ont prononcé la formule sacrée d'un serment redoutable, la Marseillaise fuse, jaillit en accents de feu. L'indomptable énergie des cœurs en scande les vers, les soulève, leur donne un suprême envol de défi et de victoire.

Ndlr : il n'est pas étonnant de voir les soldats connaître la Marseillaise ; pour la plupart, en effet, ils proviennent du monde des travailleurs wallons qui souvent entonnent ce chant révolutionnaire lors des manifestations ouvrières. On lira avec intérêt à ce propos l'ouvrage de Philippe RAXHON, professeur à l'Université de Liège, *La Marseillaise ou le devenir d'un chant révolutionnaire en Wallonie*, préface de Maurice AGULHON (Charleroi, éd. Institut Jules Destrée, 1998).

ET POURQUOI PAS L'ŒILLET ROUGE ?

Ami lecteur, le 14 juillet, affichez vos convictions ! Comme nos ancêtres qui réclamaient le rattachement à la France en 1830, le jour de la Fête nationale, arbolez un œillet rouge, signe de ralliement lors des manifestations officielles et occasion d'informer vos amis et connaissances !

LE 14 JUILLET TRADITIONNEL A LIÈGE

FEU D'ARTIFICE

Considéré comme un des plus beaux feux d'artifices de Wallonie, ses mille éclats embraseront le ciel de la Cité Ardente. Les premières fusées tirées depuis les bords de Meuse illumineront le Palais des Congrès de Liège dès 22 h. 30.

FÊTE POPULAIRE

Chaque année, près de 30.000 personnes rejoignent les abords du Palais des Congrès qui sont transformés en un immense espace festif. Sur l'Esplanade du Palais des Congrès, le défoulement sera assuré dans une ambiance karaoké agrémentée de diverses animations, autour d'un bar et de petites restaurations, protégés par un chapiteau de 300 m². A coup sûr, la première manifestation d'importance de l'été liégeois.

BAL POPULAIRE

A la désormais traditionnelle « Nuit de la Bastille », l'orchestre populaire vous fera danser jusqu'aux petites heures sur une place couverte très française au coeur du Palais des Congrès où vous dégusterez notre petite restauration qui se marie aux vins français ou à la bière belge.

SOIRÉE DE GALA

Les « Agapes de Marianne » se dérouleront dans le cadre d'une superbe salle avec terrasse en bord de Meuse, qui permet d'admirer le feu d'artifice d'une façon privilégiée. Une soirée de gala accueillera tous les Liégeois qui souhaitent allier gastronomie, danse et convivialité. Depuis des années, de nombreuses personnalités wallonnes sont présentes. C'est sans doute un lieu où se côtoient les décideurs politiques, économiques et le grand public.

* * *

VILLAGE GAULOIS

Partie intégrante des fêtes du 14 Juillet à Liège, le Village gaulois s'est taillé, depuis 1995, une joyeuse réputation de convivialité, bien dans l'esprit de la Cité Ardente.

Organisé par les Fêtes et Amitiés Françaises, avec l'aide de l'A.S.B.L. ENJEU, le Village Gaulois (35 chalets) a lieu tous les ans, durant la quinzaine qui précède le 14 Juillet. On peut y manger, y boire, y acquérir des produits artisanaux wallons et français, en écoutant le chant des cigales.

Enfin et surtout, une halte au chalet des Fêtes et Amitiés Françaises s'impose pour rencontrer les membres de notre association et pour déguster d'excellents vins des Côtes du Rhône.

À PROPOS DE LA MARSEILLAISE

Jacques DEHAES

Le chant national du peuple français fut composé en avril 1792, paroles et musique, par le capitaine du génie Claude-Joseph Rouget de Lisle, (Lons-le-Saunier 1760 – Choisy-le-Roi 1836) alors en garnison à Strasbourg. D'abord intitulé « Chant de guerre pour l'armée du Rhin », il fut adopté par les fédérés marseillais montés à Paris, d'où le nom de « La Marseillaise » que le peuple lui attribua aussitôt et qui devait lui rester.

Il fut décrété chant national le 26 messidor an III (14 juillet 1795) ; interdit pendant 84 ans, il ne le redevenant que le 14 février 1879.

Une biographie récente de Rouget de Lisle (1) appelle à la réhabilitation de celui qui « célèbre à trente ans, suspect à trente-cinq, mis à l'écart et abandonné dans la misère, a donné à la France l'hymne de la liberté ». Les restes de Rouget de Lisle furent exhumés en 1915 du cimetière de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) et déposés, la même année, aux Invalides à Paris dans le caveau des gouverneurs sous la crypte de l'église Saint-Louis.

A l'initiative du Président Raymond Poincaré, le Conseil de Paris avait voté, à l'unanimité, l'entrée des cendres de Rouget de Lisle au Panthéon à l'occasion du 14 juillet 1915, à la fin de la première année de la Grande Guerre. Mais, en l'absence d'un texte de loi voté par les deux Chambres, ce que la Constitution exigeait, la cérémonie dut être reportée et le cercueil placé provisoirement aux Invalides,

où il se trouve encore aujourd'hui dans l'indifférence générale.

Aux grands hommes, la patrie reconnaissante ?

La Marseillaise se composait initialement de six couplets dont le premier est évidemment le plus connu, ainsi que le refrain. On notera que, dans le cinquième couplet, est épinglé le général qui prépara la fuite, avortée à Varennes en 1791, de Louis XVI ; il s'agit de François-Claude, marquis de Bouillé.

Aux six couplets initiaux, a été ajouté par la suite, celui qu'on a appelé le couplet des enfants :

*Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !
Aux armes, etc.*

Débordant de la France, ce chant est devenu, d'une manière générale, le symbole de la résistance à la tyrannie et de l'aspiration à la liberté. Nombreux sont les peuples qui se sont libérés de la dictature aux accents de la Marseillaise.

Les Wallons ont aujourd'hui, eux aussi, à mener un combat de libération. La Flandre marche à grands pas vers son indépendance et prépare son avenir. Qu'attendent les Wallons

pour préparer le leur et prendre les devants ? Car c'est à eux, bien sûr, et non à la France qu'il incombe de faire le premier pas. Puissent-ils un jour, devenus les Wallons de France, célébrer désormais le 14 Juillet en chantant la Marseillaise, devenue également leur chant national.

Mû par cette espérance, j'ai, un peu présomptueusement peut-être, imaginé un « Chant du Retour » qui, sur l'air de « La Marseillaise » invite à la résistance, exalte notre combat et proclame notre idéal : le retour à la France.

LE CHANT DU RETOUR

*Allons enfants de Wallonie
L'heure du retour est arrivée
Contre nous de la zizanie
L'étendard flamand est levé (bis)
Unissons-nous, quittons la Flandre,
Clamons : « Français sont les Wallons »
Crions : « La France nous voulons »
Soyons sûrs qu'elle saura nous entendre
Refrain
C'est l'heure, il faut partir
Laissons le plat pays
Wallonnes, Wallons
Notre avenir n'a qu'un nom, c'est Paris*

(1) Christiane Laroque et Euloge Boissonnade, *Rouget de Lisle, de la Marseillaise à l'oubli*, Paris, éd. France-Empire.

IN MEMORIAM

Ce 22 mai à Ajaccio, nous quittait Jean-Pierre Thiry, fils de l'écrivain Marcel Thiry. Une semaine avant sa mort, il prenait plaisir à écouter les bonnes nouvelles que nous lui adressions quant au développement de notre périodique *Wallonie-France*.

Pendant toute la durée de vie du Rassemblement Wallon, il fut un militant attentif.

Après la disparition du parti,

il resta un chaud partisan du retour de la Wallonie à la France.

A Lise, sa sœur, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille,

Wallonie-France présente ses condoléances les plus sincères.

FLANDRE GAGNANTE

André PATRIS

Bilan contrasté après plusieurs lustres de régime fédéral.

La Flandre affiche une assurance qui n'a rien de forcé tant du point de vue de la politique que de celui de l'économie. Elle n'a plus de griefs contre un Etat belge qu'elle domine de la tête et des épaules. La petite minorité de langue néerlandaise à Bruxelles lui offre un précieux cheval de Troie qu'elle utilise au gré de ses appétits. Sûre désormais de son identité et de sa force, elle s'affiche avec complaisance à côté de ses voisins européens.

Ses partenaires ne peuvent en dire autant. Une Communauté française terne et besogneuse, toujours en quête de fonds, une Région bruxelloise logée à la même enseigne, une Wallonie effacée, à la personnalité indécise et qui ne pèse guère sur la politique fédérale.

Où, en effet, la Wallonie peut-elle se faire entendre en politique ? Ses mandataires, obnubilés par le maintien de la belgitude – un concept qui, fait significatif, n'a pas de correspondant en néerlandais – redoutent comme la peste d'aborder le problème de l'identité, leur identité nationale. Ils défendent tant bien que mal les intérêts des francophones au niveau fédéral, mais persistent à faire le silence sur les relations avec la France alors que le développement de l'Union européenne leur offre un large champ d'action sans précédent dans l'Histoire.

Font-ils meilleure figure à l'échelon de la Communauté ? Hélas non. On est même tenté de croire qu'ils mettent un point d'honneur à se fondre dans la masse de locuteurs d'expression française. Se peut-il qu'il existe une opinion wallonne sur l'enseignement de l'histoire ? Hypothèse incongrue. Sur l'application d'un traité culturel qui pourrait faire tomber maintes barrières ? Déplacé pour les tenants de la belgitude qui gouvernent sous couvert de la décentralisation. Quoique plus de trois millions, les Wallons dans la Communauté sont réduits au silence.

Donnent-ils au moins de la voix au sein de l'institution régionale, où ils sont seuls maîtres à bord ? La question est saugrenue : les députés régionaux n'ont pas à outrepasser leurs compétences. La politique, celle de leur peuple, n'est pas de leur ressort.

Tant et si bien que, depuis l'instauration d'un régime fédéral qu'ils appelaient de leurs vœux, les Wallons ne font plus de politique. Les présidents de tous les partis veillent au grain. Tout débat sur l'identité des Wallons, sur l'efficacité du régime fédéral, sur l'ouverture sur des voisins devenus amis et alliés, est considéré comme superflu. Si le Rassemblement Wallonie-France n'avait pas manifesté son intention d'entrer en scène, tout porterait à croire que les Wallons acceptent de vivre au jour le jour, sans se creuser les méninges. Qu'est-ce qui d'ailleurs pourrait les stimuler ? La presse d'opinion a disparu depuis belle lurette. Pour être informé, il faut lire les grands quotidiens bruxellois. Radio et télévision dépendent des communautés, autant dire qu'elles sont neutralisées. Les universitaires sont loin d'avoir la liberté de ton de leurs homologues flamands. Le fédéralisme d'ouverture sur l'international pratiqué par une Flandre émancipée a pour pendant le fédéra-

lisme de repli de la classe politique wallonne satisfaite de régner dans son pré carré.

On ne répétera jamais assez la remarque dédaigneuse du Gantois Théo Lefèvre dans les années 60 : « On entre dans les Wallons comme dans du beurre ». Sans doute, l'anorexie wallonne n'aura-t-elle qu'un temps, le temps pour une population dupée de mesurer à quel abaissement l'ont menée ses représentants de tout bord. Quand la Flandre lui aura poliment tourné le dos – opération en cours à laquelle les prochaines campagnes électorales apporteront un brutal coup d'accélérateur – l'opinion publique wallonne prendra pleinement conscience du dénuement politique où l'ont réduite le conformisme et la carence de lucidité de ses prétendues élites.

Dans un Etat artificiel, dépourvu d'une nationalité propre et en voie de dislocation, il s'est trouvé, ce qui n'a pas été souligné jusqu'à présent, que la montée en puissance de la Flandre s'accommodait du courant de belgitude chez les francophones. Il assurait la prolongation d'un cadre étatique à l'abri duquel la Flandre poursuivait la consolidation de ses positions au centre du pays et tirait profit, au niveau des Communautés, de l'amalgame des francophones : les Wallons, dindons de la farce, devaient renoncer à tout moyen d'expression propre cependant que les Flamands, en fusionnant Communauté et Région, se dotaient de la possibilité de s'affirmer comme Etat dans l'Etat. Ils en ont usé largement. Là où les Wallons, par solidarité avec les Bruxellois, se devaient de renoncer à apparaître sous leur nom dans l'arène parlementaire, les Flamands soulignaient leur appartenance nationale. Elle apparaît désormais chez les libéraux (VLD) et les sociaux-chrétiens (CD&V) qui disputeront les suffrages de l'électeur au *Vlaams Blok* et à la *Nieuwe-Vlaamse Alliantie*. Et l'on peut tenir pour certain qu'*Agalev* et le *SPA* voudront, de leur côté, donner des gages de leur attachement à la Flandre.

Cela étant, comment donner aux Wallons l'assurance qu'ils ne continueront pas à faire les frais d'un montage institutionnel axé sur la préservation de la belgitude ? En introduisant, en plus du critère linguistique, celui de la nationalité, les Bruxellois resteront libres de faire un choix qui leur sera propre, et les Wallons auront la faculté de se tourner vers la France en utilisant à cette fin les moyens culturels adéquats.

Il ne faut donc pas supprimer la Communauté, mais l'aménager au mieux des objectifs poursuivis par les uns et par les autres. Il ne s'agit plus, aujourd'hui, de consolider la Belgique, mais de préparer une succession qui réponde aux vœux de toutes les parties.

Le fédéralisme de la muselière, cautionné par le personnel politique en place, lèse gravement les Wallons. Le jour n'est plus très éloigné où, sous la pression des événements, ils déclineront une identité française trop longtemps méconnue. Beaucoup en conviennent dans les milieux politiques, même s'ils se refusent à le dire ouvertement. Il importera de les y aider. Nombre des nôtres tablent sur l'impulsion que pourra fournir, en ce sens, le RWF épaulé par le RBF.

VEILLEE D'ARMES

Marc PHILIPPE

Il règne un étrange climat, aujourd'hui en Belgique, sur le plan politique. On peut en quelque sorte comparer ce mutisme au silence pesant et résigné qui régnait, dans les tranchées, lors de la Grande Guerre, avant l'assaut, avant la curée. En effet, le gouvernement fédéral est étonnamment discret. Certes, il liquide encore les affaires courantes. Bien sûr, il y a encore certains dossiers brûlants, tel celui de la SNCB où le VLD prépare la voie royale qui doit permettre au « très flamand » Karel Vinck de prendre la tête de la société pour mieux la régionaliser. Que cache cette fausse quiétude ? Tout cela ressemble à une veillée d'armes. Gageons que, ce 11 juillet 2002, à l'occasion du 700^e anniversaire de la bataille des Eperons d'or, la Flandre exprimera de nouvelles revendications dans un contexte où jamais elle ne se sera présentée avec un tel degré de confiance, de vitalité et de visibilité. Les dés sont donc jetés : ce qui reste à régionaliser, les soins de santé d'abord, la SNCB et la Justice ensuite, va se retrouver au menu de la prochaine législature.

Va-t-on vers une indépendance intégrale de la Flandre ou vers un confédéralisme très large ? Ce qui est sûr, c'est qu'au faîte de sa puissance, bénéficiant d'un rapport de forces qui ne lui a jamais été aussi favorable, la Flandre sera tentée par la surenchère et imposera sa « solution ». Elle sera aidée en cela par l'extrême faiblesse d'une classe politique francophone sans projet. Cette dernière, déboussolée, se montre, en effet, incapable de prendre ses responsabilités en prenant le large pour respirer enfin au grand air. Plus les francophones s'efforcent, contre vents et marées, de maintenir la Belgique, en appliquant une véritable méthode Coué, plus les Flamands s'acharnent à réduire le modèle belge à sa plus simple expression. Il est grand temps de se rendre compte que la Flandre est une Nation, qu'il n'y a pas de cohabitation possible pour les Wallons avec une telle Nation au sein d'un seul et même Etat. C'est une évidence. Aujourd'hui, dans le discours flamand, tout ce qui se fait en Flandre est, par essence, meilleur que ce qui provient de Wallonie. Par conséquent, à l'intérieur de ce qui reste de Belgique, les Flamands imposent leur modèle de société, leurs habitudes, leur façon de faire. Si ce n'est par la langue, les francophones se trouvent obligés de « flamandiser » leurs comportements afin de se maintenir vaille que vaille une place dans un système où ils sont archi-dominés. Il s'agit tout simplement d'une forme d'impérialisme qui tait son nom, d'autant plus pernicieux qu'il est sous-tendu par un renoncement tacite des francophones. Rien n'illustre mieux cette situation que les attaques incessantes qui ont été adressées par une certaine presse flamande envers l'entraîneur fédéral, le Liégeois Robert Waseige, non pas à l'encontre de ses qualités professionnelles mais bien du simple fait de son appartenance « ethnique ». Plus les francophones sombraient, au cours de cette coupe du monde de football, dans le « tricolorisme » le plus béat, plus les attaques flamandes se faisaient hargneuses. Un épiphénomène, certes, mais combien révélateur de l'état

des mentalités tant au Nord qu'au Sud. L'anémie des francophones est tout bonnement devenue anachronique. Elle est sans doute encore plus à craindre que l'irrésistible domination actuelle des Flamands. Les conditions sont, en effet, remplies pour que le piège du confédéralisme se referme sur des francophones déjà réduits à la portion congrue et demain confinés dans un statut de protectorat.

Dans le même sens, le scénario de l'indépendance wallonne, soutenue par une poignée d'idéalistes naïfs, est une solution tout aussi dangereuse pour les Wallons que le confédéralisme. En fait, ce sont des avatars de cette construction factice qu'est la Belgique. Un Etat (con)fédéré ou un Etat indépendant recouvrira le même degré d'artificialité et constituera, comme en 1815, comme en 1830, un déni de la véritable nature française des Wallons. Certes, par la force des choses, les Wallons ont acquis une certaine identité culturelle commune mais c'est insuffisant pour constituer une Nation. Si cela avait été le cas, les mouvements populaires wallons, illustrés par la Résistance, la question royale et la grande grève de 1960-1961 - et dont se réclame une certaine mystique indépendantiste ! - auraient imposé cette conception de la Nation depuis longtemps. Cela n'a pas été le cas, preuve que la Nation wallonne reste introuvable, preuve que le peuple wallon est une partie intégrante de la diversité française, même si une majorité de Wallons l'ignorent encore aujourd'hui.

Par ailleurs, ni un Etat (con)fédéral, ni un Etat indépendant n'est en mesure de résoudre la quadrature du cercle, à savoir l'épineux problème des finances publiques wallonnes. Sont-elles capables de couvrir un volume de prestations sociales au moins équivalent à celui garanti aujourd'hui par le fédéral le jour où les soins de santé seront régionalisés ? Sont-elles capables de prendre en charge le remboursement d'une immense dette publique le jour où son partage en sera consommé ? Sont-elles capables de soutenir une indispensable et durable relance de l'économie wallonne, et donc de l'emploi ? Sans parler de l'inévitable renouvellement de l'infrastructure ferroviaire wallonne que laissera en souffrance l'inéluctable régionalisation de la SNCB.

Bien sûr, l'économie wallonne se redresse, sa mutation technologique est en cours, mais l'équilibre reste fragile et il n'est pas question de lui demander aujourd'hui de dégager des surplus qui couvriraient le financement des matières susmentionnées, ce que la Flandre peut, elle, se permettre dès à présent. S'ouvrant, enfin, sans complexe à leur identité française, les Wallons pourront enfin briser le corset que plus de 170 ans de « belgification » leur ont imposé. En se tournant vers la France, ils réaliseront une osmose naturelle au sein d'un espace solidaire qui leur a si cruellement manqué depuis des décennies en Belgique.

Décidément, le réunionisme est la seule solution valable pour sortir la Wallonie du guépier belge.

INQUIÉTUDE

Joseph GELIS (Verviers)

Il me coûte de l'écrire, la Wallonie en perdant sa combativité a perdu son identité.

Nous avons longtemps vécu sous la domination flamande, mais aujourd'hui, sous des apparences trompeuses, le carcan communautaire assure mal notre indépendance. Elle n'est que relative et sous tutelle.

En 1945, un inoubliable Congrès national wallon devenait le symbole de nos aspirations et porteur de nos espoirs les plus fous. On pouvait rêver.

Aujourd'hui, la Région wallonne et la Communauté française s'étouffent mutuellement et se paralysent tour à tour. Elles ne font le plus souvent que rattraper les retards - et réparer les ratages - pris par une pléthore de ministres, sur l'autre communauté

engagée, dynamique, conquérante, en un mot revancharde.

Il suffit d'un regard au plan économique, la protection sociale, les taxes, les droits d'enregistrement et de succession, les effets néfastes de la Saint-Polycarpe où la démocratie a été soldée à l'encan, l'installation d'échevins flamands dans la région de Bruxelles, la ruine de la Sabena, les menaces sur la S.N.C.B., la Poste, la R.T.B.F. asservie au pouvoir central et au nombrilisme belge, la 26^e place sur 32 dans la réussite scolaire malgré ou à cause de 4 réseaux d'enseignement et de 5 ministres en charge. L'administration fédérale est dirigée exclusivement par des fonctionnaires flamands. Ceux-ci méprisant nos combats antérieurs, notre langue, notre culture, notre histoire.

Sommes-nous devenus incapables à ce point ? Et inconscients jusqu'à souscrire à la nouvelle société aéronautique créée en remplacement de la Sabena, sans garantie pour le personnel francophone. Un vice-premier ministre wallon s'allie aux extrémistes flamands pour retarder le vote aux non-Européens. Aberrant, non ?

Alors que le drapeau au lion noir nous agresse à la télévision et dans les camps de vacances, celui de notre communauté est rejeté par les écoles, les églises et nombre de lieux publics.

Il y a quarante ans déjà, nous avons trahi les Fourons. Sommes-nous prêts à sauver la Wallonie aujourd'hui ? On pourrait en douter.

COMMUNIQUÉ

PRIX JEAN-HUMBLET

Né en 1920 à Liège, Jean Humblet, après des études aux universités de Louvain, de Paris et de Bruxelles, a fait une carrière de sociologue, de fonctionnaire européen et d'homme politique comme sénateur fédéral belge et député wallon. De nombreux contacts en France, au Québec, en Suisse romande, en Vallée d'Aoste et en Acadie, et son activité pendant des années à la Conférence des Peuples de Langue française, l'ont amené à créer en 1992 le prix qui porte son nom. Géré par le Conseil international de la Langue française - qui décerne aussi le prix Rossillon à la mémoire d'un grand artisan des solidarités francophones et latines mondiales - il est attribué tous les deux ans. Son montant est de 3.000 euros.

1. Ce prix vise à promouvoir :

- la solidarité entre peuples de langue française
- leur comparaison
- la sauvegarde de la place du français dans le monde
- les valeurs culturelles de la francité.

2. Tous les domaines des sciences humaines peuvent entrer en ligne de compte. Il est indispensable que les œuvres présentées en vue de l'attribution du prix aient un lien explicite avec la francophonie internationale et avec un ou plusieurs peuples de langue française, leurs échanges, leurs actions communes.

3. Par œuvres, l'on entend des thèses ou mémoires universitaires du niveau de la maîtrise du doctorat ou de l'agrégation supérieure, des ouvrages, des reportages substantiels de presse écrite ou électronique ayant l'importance d'un livre à l'exclusion de travaux purement littéraires.

Les œuvres, avec un feuillet de présentation de l'auteur ou de maximum deux auteurs, doivent être adressées, pour le 15 septembre, en 4 exemplaires au Conseil international de la Langue française, 11, rue de Navarin, 75009 Paris.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

LE NEUVIÈME SOMMET

Pierre BERTRAND, sénateur honoraire

Du 18 au 20 octobre 2002, à Beyrouth (Liban), se tiendra le IXe Sommet francophone, inauguré à Paris en 1986. De commun accord avec les 55 États et gouvernements membres, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie en a fixé l'ordre du jour dont les grandes orientations couvrent six domaines assignés par la Charte de la Francophonie. Certes, il serait déraisonnable de rêver à leur application imminente. Ils précisent les axes majeurs des actions à venir et des buts à atteindre, qui feront l'objet d'une nouvelle évaluation lors du Xe Sommet, prévu à Ouagadougou (Burkina-Faso) en 2003.

Les langues : le français et les langues partenaires

Il faut gérer harmonieusement, en la respectant, la diversité linguistique autant que la diversité culturelle qui s'ensuit. C'est le meilleur rempart contre la communication mondialisée, confisquée par une seule langue : l'anglo-américain. Le français est et reste une des grandes langues internationales, avec l'arabe, l'espagnol ou le portugais. La coexistence se justifie également avec les langues régionales, nationales ou locales. Le renforcement des effectifs francophones ainsi que l'usage accru du français, par interprétation ou traduction, s'imposent dans les organisations internationales. La promotion du français passe aussi par l'accroissement de son enseignement, en utilisant les méthodes les plus modernes. Les langues nationales partenaires servent souvent de relais au français par le biais de la communication, de l'éducation, de la créativité.

La culture et les médias

La diversité culturelle illustre concrètement l'identité multiple des communautés : leur respect et leur encouragement ne sont pas seulement moraux. Ils concernent également le poids économique de ce secteur. La IIIe conférence des Nations Unies (CNUCED, Bruxelles, mai 2001) rappelle que sur les 49 États les moins avancés, dont la moitié sont membres de la Francophonie, le seul produit des industries musicales de ces pays atteint 50 milliards de dollars par an. Rappelons que le café leur rapporte 17 milliards, le coton 20 milliards, le tabac 21 milliards et la banane 27 milliards. L'aide au développement doit prendre en compte cette nouvelle dimension : l'Agence de la Francophonie devance cette initiative en créant le Fonds de garantie des industries culturelles.

La paix, la démocratie et la justice

L'approfondissement de la démocratie par la consolidation de l'État de droit contribuera à la paix. Le respect des Droits de l'Homme préviendra les conflits et aidera à leur règlement pacifique. La paix sociale en découlera. Favoriser l'avènement de la démocratie parlementaire est aussi important que d'appuyer la modernisation de la justice par une formation adéquate.

Le développement et la solidarité

Une mondialisation autoritaire entraînerait pour les pays les plus pauvres un risque supplémentaire de marginalisation et d'accroissement des inégalités, restant en dehors des flux commerciaux et des investissements privés. L'aide traditionnelle au développement ne suffira pas pour remédier à cette situation. Le renforcement de la capacité des cadres, de l'efficacité des organisations régionales d'intégration économique, le progrès social en direction des femmes et des jeunes, constituent ensemble une première réponse que souhaite provoquer l'Agence.

L'éducation, la formation et l'insertion socioprofessionnelle

L'éducation et la formation sont les clefs de l'intégration professionnelle des jeunes et le moyen efficace de lutter contre la pauvreté et l'exclusion. La situation dramatique des systèmes éducatifs de la plupart des pays du Sud – dont 24 appartiennent à l'espace francophone – incite l'Agence de la Francophonie à postuler ambitieusement l'éducation pour tous en 2015.

L'insertion de la Francophonie dans la société de l'information

Il faut à nouveau rappeler combien il est important de mettre les technologies de l'information au service du développement durable et de l'amélioration de la qualité de la vie. La société de l'information sert principalement les volontés industrielles, commerciales et gouvernementales qui souhaitent maintenir leur pouvoir spécifique sur ce dispositif technologique. En regard, l'Agence postule de mettre en commun les moyens, les projets, les compétences nécessaires à une meilleure insertion de la Francophonie dans le monde de l'information. A cette fin, il faut favoriser l'appropriation des applications technologiques selon 4 axes prioritaires : cadre juridique et réglementaire, infrastructures et accès, formation et capital humain, contenus et services locaux.

En conclusion, l'Agence vise les problèmes les plus actuels et veut agir directement sur le terrain : l'espace francophone, loin d'être uniforme, recèle d'évidentes diversités. L'action multilatérale appelle donc à se rapprocher des organismes d'intégration régionale. L'Agence prépare également sa participation aux grands rendez-vous internationaux de ces deux prochaines années : le Sommet mondial sur le développement durable, et le Sommet mondial sur la société de l'information.

Tant pis pour ceux qui, à tort, considèrent la Francophonie comme la manifestation désuète d'un académisme révolu.

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

Pierre MÉLOT

Depuis son adoption par l'Académie française le 3 mai 1990, la « réforme » de l'orthographe a fait beaucoup de bruit... ou peut-être pas assez puisque, à l'heure actuelle - douze ans plus tard -, on n'en trouve quasi nulle application dans la presse belge, et encore bien peu dans la presse française. Que de contrevérités et d'inexactitudes n'a-t-on pas entendues à son sujet ! Presque toujours par manque d'information. Très souvent des gens se sont enflammés sans même avoir lu le texte de ces recommandations. En outre, on a pu constater lors des débats que de nombreuses personnes, et non des moindres, n'ayant guère eu à réfléchir à la question depuis l'époque où elles avaient découvert l'orthographe, se bornaient à faire état des impressions et des réflexions qu'elle suscitait en eux à l'âge de huit ans... Cette juvénilité aurait paru charmante si elle n'avait été si péremptoire.

Il convient donc de remettre, comme on dit, les pendules à l'heure. C'est ce qu'a fait M. Michel MASSON, linguiste, professeur à l'université de Paris-III, qui a écrit un opuscule fort concis (*L'orthographe : guide pratique de la réforme*), éditions du Seuil auquel nous empruntons un certain nombre de réflexions et de constatations. Au fil des prochains numéros, *Wallonie-France* fera le point sur cette dernière « réforme » de l'orthographe en répondant tout d'abord à une série d'objections, puis en présentant la « réforme » elle-même. Vous comprendrez, à la fin de cet article seulement, pourquoi le mot « réforme » est chaque fois cité entre guillemets.

Pourquoi toucher à l'orthographe ?

Pour une seule raison, qui crève les yeux : parce qu'elle est difficile, si difficile qu'il faut des années pour l'apprendre et qu'elle cause beaucoup de soucis à beaucoup de gens (francophones comme non-francophones) tout au long de leur vie.

Quelles sont les conséquences de cette difficulté ?

L'apprentissage de l'orthographe suppose de la peine, beaucoup de peine. Pour ceux qui l'apprennent, bien sûr, mais aussi pour ceux qui l'enseignent.

Cet apprentissage suppose aussi du temps. Du temps qui coûte et du temps qui pourrait être consacré à d'autres occupations.

Enfin, étant donné que l'orthographe est enseignée, elle est notée et donc valorisée : si on l'applique, on est dans le bien ; sinon, on fait des fautes, avec à la clé la réprimande, le rire et surtout la pénalisation (mauvaise note au devoir ou à l'examen, rejet du dossier lors d'une demande d'emploi).

Quelles objections les opposants à la « réforme » avancent-ils ?

Une multitude, comme toujours à l'annonce d'un changement.

• En manipulant l'orthographe, on va porter atteinte à la langue française

C'est une des craintes le plus fréquemment exprimées. Mais cette crainte tombe à plat pour la simple raison que la langue est une chose, et l'écriture en est une autre.

En gros, la langue est un système de mots prononcés et disposés d'une certaine façon. Mais les paroles s'envolent et elles continueraient de s'envoler si l'écriture ne permettait pas de mettre les mots en conserve au moyen de signes. Ce qui peut être dit avec des mots peut donc être écrit. Car les signes de l'écriture sont conventionnels. On peut donc les modifier en utilisant un alphabet différent (gothique, par exemple). Si la modification met en cause la prononciation ou l'agencement des mots, on risque de changer la langue. Sinon, la langue demeure intacte. Moyennant certaines précautions, on peut modifier la forme écrite d'une langue sans porter atteinte à cette langue.

• Une réforme n'est guère praticable dans notre langue

Pour se convaincre que si, il suffit de regarder ce qui s'est passé dans d'autres langues. Si l'orthographe de l'espagnol et surtout de l'italien est d'une telle simplicité, c'est qu'elle a fait l'objet de réformes. Celles du néerlandais (1946-1947) et du danois, et, plus récemment, de l'allemand (1998) ont reçu des aménagements plus ou moins nombreux depuis 150 ans. En russe, une importante réforme mise en œuvre sous le régime tsariste a été entérinée par le régime soviétique en 1917. Le grec a été toiletté en 1982. Quant à l'orthographe du portugais, qui était pratiquement aussi compliquée que la nôtre, elle a reçu un énorme coup de balai en 1907 et en 1940. Dans tous les cas, soulignons-le très fortement, l'écriture a changé, mais sans la moindre conséquence pour la langue. Notre orthographe, elle aussi, est jalonnée de réformes : il ne faudrait pas s'imaginer qu'elle aurait surgi dans un lointain passé, sans plus jamais bouger, comme une déesse sortant du cerveau de Jupiter. Au Moyen Âge, on écrivait *erbe* = herbe, *elefant* = éléphant, etc. Avant le XVI^e siècle, on ne distinguait pas le *i* du *j* ni le *u* du *v*. A la même époque, on crut bon d'habiller à outrance le français de latin et de grec, souvent à tort et à travers. C'était une réforme qui compliquait. On écrivait : *nuict*, *auteur*, *scavoir*, *phiole*, etc. Heureusement, Ronsard contrattaqua et réussit à nous débarrasser d'une partie de ces cuistreries.

Au XVIII^e siècle furent supprimés les pluriels en -z (les *blez*), et en -oix (les *loix*) ainsi que l'*s* devenu depuis longtemps muet dans *escole*, *escrire*, *coustume*, etc. Grâce à Voltaire, nous n'écrivons plus *je disois*, *je chantois*. Mais cette réforme ne devint officielle qu'en 1835 en même temps que quelques autres. Et depuis 1835, plus rien. Non que de nouveaux projets n'aient été proposés, mais tous ont été enterrés. Sauf - heureuse surprise - celui de 1990.

• *La réforme, c'est le triomphe des cancrs*

On dit aussi que c'est la prime aux nuls, qu'on aligne les bons sur les mauvais, que le niveau va baisser, que tout va à vau-l'eau... l'apocalypse. Soyons sérieux. On pourrait peut-être (?) parler de baisse de niveau si, dans les études, on supprimait tel ou tel chapitre de l'enseignement d'une science. Et encore, les sciences aussi évoluent. Mais l'orthographe, rappelons-le, n'est pas une matière scolaire comme une autre : c'est l'écriture, c'est-à-dire une invention. On l'enseigne parce qu'elle est utile et même indispensable. Exactement comme les poids et mesures. Si on décide d'adapter le système des poids et mesures, c'est ce nouveau système qu'on enseignera, même s'il est plus simple. C'est ce qui s'est produit à la Révolution, lorsqu'on a introduit le système métrique, qui, depuis, a fait le tour du monde. A-t-on jamais vu quelqu'un se plaindre que ce nouveau système était la prime aux nuls parce qu'il permettait de résoudre les problèmes plus facilement que lorsqu'il fallait jongler

avec les toises, les boisseaux, les setiers et les arpents ? Même les Anglais doivent s'y mettre. Il en va de même pour l'orthographe : une réforme de l'orthographe peut apporter les mêmes satisfactions que l'introduction du système métrique. Et tant mieux si les nuls sont un peu moins nuls !

D'autres objections encore, après les trois premières ? Rassurez-vous, la liste n'en est pas close et leurs défenseurs sont vigoureux ! Nous rouvrirons donc ce chapitre dans le n° 44 de *Wallonie-France* et le refermerons après quelques salves bien ajustées. Après quoi nous entamerons sereinement et concrètement la publication des points faisant l'objet de la « réforme ». D'ici là, pour prendre patience dans l'apaisement, lisons ci-dessous la mise au point faite, le 17 janvier 1991, par Maurice DRUON, ancien ministre français des Affaires culturelles et ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Académie française
23 quai de Conti
75006 Paris

L'Académie française rappelle que le Document officiel, souvent improprement appelé « réforme », document qu'elle a, après examen de sa Commission du Dictionnaire, approuvé à l'unanimité dans sa séance du 3 mai 1990, ne contient aucune disposition de caractère obligatoire. L'orthographe actuelle reste d'usage, et les recommandations du Conseil supérieur de la langue française ne portent que sur des mots qui pourront être écrits de manière différente sans constituer des incorrections ni être jugés comme fautes.

Elle estime qu'il y a avantage à ce que lesdites recommandations ne soient pas mises en application par voie impérative et notamment par circulaire ministérielle.

Selon une procédure qu'elle a souvent mise en œuvre, elle souhaite que ces simplifications ou unifications soient soumises à l'épreuve du temps, et elle se propose de juger, après une période d'observation, des graphies et emplois que l'usage aura retenus. Elle se réserve de confirmer ou infirmer alors les recommandations proposées.

Elle charge son Secrétaire perpétuel de donner à la presse et aux médias en général tous les compléments d'information qui pourraient être nécessaires.

*Texte adopté par 23 voix contre 6
dans la séance du jeudi 17 janvier 1991*

*Le Secrétaire perpétuel
Maurice DRUON*

Que l'on ne vienne plus accuser la Vieille Dame du quai Conti d'autoritarisme, de sectarisme, encore moins de sclérose !

Post-scriptum : cet article est écrit conformément aux dernières modifications orthographiques. Vous ont-elles choqué au point que vous les remarquiez ? Nous vous laissons le soin de les découvrir... A défaut, vous trouverez la réponse dans le prochain numéro de *Wallonie-France*.

HISTOIRE DE BELGIQUE, RECUEIL D'HISTOIRES BELGES

Jacques DEHAES

L'autre jour, après le premier tour des élections présidentielles françaises, on commentait à la télévision de la RTBF les résultats de Jean-Marie Le Pen. Interrogées sur la question, nos « Éminences » politiques, en l'occurrence des présidents de parti, des ministres en exercice et autres membres du Landerneau politique, se sont, comme il se doit, déclarées consternées par le score du Front National et ont stigmatisé les dangers de l'extrême droite, ce qui leur permettait, soit dit en passant, de se réjouir de la faiblesse de celle-ci dans « le sud du pays », due, bien entendu, à leur action clairvoyante, à leur proximité du citoyen, etc... et de dénigrer, sans risquer d'être taxées d'ingérence, leurs compatriotes flamands, mais surtout les Français qu'il est toujours bon de caricaturer pour mieux se mettre en valeur.

Cependant comme certains sondages effectués dans la population, notamment parmi les jeunes, démontreraient chez ceux-ci tant une grande ignorance des faits et des méfaits de l'extrémisme – entre autres pendant la Seconde Guerre mondiale – qu'une connaissance assez vague des principes et des valeurs fondant la démocratie, nos éminences ont aussitôt imaginé le remède : il faut donner aux jeunes des cours de civisme, renforcer les cours d'histoire, etc.

L'idée n'est pas neuve, ni originale. Elle présenterait même aujourd'hui une certaine urgence, puisque Ecolo propose d'abaisser à seize ans l'âge pour participer aux élections communales, provinciales et régionales.

Mais la question, pour faire bref, est de savoir *qui* va enseigner *quoi* ? Si les actuels présidents des partis de l'arc-en-ciel avaient à rédiger un manuel d'histoire, décrypteraient-ils le passé des Belges de la même manière ? Comment l'évolution de nos institutions depuis 50 ans serait-elle analysée par l'historien flamand, par l'historien wallon ?

L'historien belge Henri Pirenne (1862-1937), auteur d'une magistrale *Histoire de Belgique*, a marqué de son empreinte plusieurs générations d'historiens. Parmi ceux-ci, J. Schoonjans est l'auteur d'un manuel à l'usage de l'enseignement moyen, intitulé *Notre Histoire* (1), dans lequel il affirme, non sans emphase, à propos de la révolution de 1830, *qu'elle fut la conséquence logique et inévitable de dix siècles d'histoire, d'une gigantesque lutte de mille ans, qui tôt ou tard devait aboutir au même résultat : notre peuple, après s'être formé en prenant conscience de son unité, après s'être organisé en un Etat puissant bien que fédéral (c'est-à-dire le Royaume-Uni des Pays-Bas en 1815) s'est libéré totalement en fortifiant son unité et en se constituant en un Etat, non plus simplement unifié, mais unitaire, seul moyen de sauver à la fois notre dignité d'hommes et de peuple souverain. Cet Etat sera le royaume de Belgique.*

Schoonjans, tel un illusionniste, entretient systématiquement la confusion entre la Belgique de la géographie physique (le sol, les fleuves, etc.) et la Belgique politique contemporaine (datant de 1830). Il peut ainsi affirmer que ce sont des Belges qui ont donné du fil à retordre à Jules César (vers 57 av. J.-C.), qui ont fondé les dynasties mérovingienne au Ve siècle avec Clovis (de

Tournai) et carolingienne au VIIIe siècle avec Pépin le Bref (de la région de Liège), etc.

Puis, il fait entrer en scène les Flamands et les Wallons :

Ce n'est qu'au IXe siècle que les habitants de notre pays furent définitivement installés. Leur installation fut donc très lente ; elle devait aboutir à l'existence d'UN peuple formé de DEUX races (sic), la wallonne, absolument distincte du peuple français et la flamande absolument différente du peuple allemand. Ces deux races ont souffert et lutté ensemble sans se confondre mais sans se séparer ; ensemble elles ont vécu une même histoire qui est toute notre histoire.

A partir du XVe siècle, notre patrie s'organisera ; c'est-à-dire qu'elle va devenir un Etat bien ordonné, obéissant à un seul souverain. Nos premiers monarques seront les ducs de Bourgogne.

Au XVIe siècle, nos princes seront aussi rois d'Espagne, et au XVIIIe siècle, ils seront empereurs et régneront en Autriche. Les uns et les autres porteront le nom de Habsbourg.

A la fin du XVIIIe siècle, un pays étranger parviendra à s'emparer de la Belgique : c'est la France à laquelle nous resterons soumis, contre notre volonté, pendant vingt ans jusqu'en 1815. Alors, nous redeviendrons libres et indépendants, unis à la Hollande. Mais pour être plus libres encore, notre pays se sépare de la Hollande en 1830 et se libère en proclamant le Royaume de Belgique sous une dynastie de rois librement choisie.

Selon Schoonjans, il n'y a jamais eu d'occupation espagnole, autrichienne ou hollandaise, car les princes qui nous gouvernaient à l'époque étaient « nos princes naturels ». Quand il s'agit de la France (de 1792 à 1815), il parle d'annexion ou d'occupation !

A propos de l'occupation de la Belgique par l'Allemagne nazie, de 1940 à 1944, il écrit ces lignes surprenantes :

Une propagande fantastique par la presse, la radio, le film fut mise en œuvre en vue de convaincre les Belges de la beauté de l'idéal national-socialiste et de la nécessité de collaborer à l'« ordre nouveau » en Europe, voire même de combattre contre les Russes dans les rangs des armées allemandes.

Comme jadis, au temps du Directoire et de l'Empire français, on trouva des Belges qui s'adaptèrent à cette idéologie importée, les uns par conviction, les autres par ambition ou intérêt, mais comme alors, l'immense masse de notre population opposa à ces tentatives le traditionnel scepticisme du bon sens national.

On trouve, tout au long des quelque 450 pages de ce « manuel d'histoires », une quantité invraisemblable de contre-vérités, d'omissions, de dénigrement, d'insinuations tendancieuses dirigées principalement contre la France qui est méthodiquement diabolisée.

A propos de la bataille des Eperons d'Or (11 juillet 1302), il ne cache pas sa jubilation : *L'armée française fut littéralement démolie à coups de massues. Robert d'Artois fut assommé, le chancelier de France, Pierre Flote, premier conseiller du roi, également. Si Philippe le Bel avait été là, il aurait certainement été tué. Un seul combattant de Flandre, un géant placide, Guillaume de Saefingen, frère lai de l'abbaye des Dunes, frappa le crâne de cinquante-quatre chevaliers de France.*

Comment s'étonner dès lors des idées politiques souvent un peu courtes de nos concitoyens, dont la grande majorité n'ont eu pour seule information, pendant leurs jeunes années, qu'une propagande antifrançaise systématique destinée à mettre en valeur une Flandre fondatrice de la Belgique ?

Ces pratiques manipulatoires sont encore en usage de nos jours. Par exemple, le long dossier qu'un hebdomadaire (2) a consacré dernièrement aux différences dans l'emploi du temps, les valeurs et le sentiment d'identité des Belges ; après l'énumération des nombreuses différences existant entre francophones et Flamands, l'auteur de l'article se croit obligé de souligner par l'intertitre : « *Le Belge existe toujours* », que les différences entre un Flamand et un Hollandais, ou entre un Wallon et un Français restent plus importantes qu'entre un Anversois et un Liégeois, par exemple. Autrement dit, « le Belge » existe toujours.

Personne ne niera qu'au cours des 50 dernières années, les institutions de la Belgique sont devenues singulièrement compliquées. On ne peut qu'imaginer avec inquiétude, voire avec méfiance, les acrobaties intellectuelles auxquelles devraient se livrer des enseignants en charge d'une éducation à la citoyenneté basée sur des cours d'histoire, des leçons de civisme et d'initiation à la démocratie.

Comment expliquer, d'une manière cohérente, les incohérences de la Belgique actuelle ?

Comment démontrer que la Belgique, dont la devise est « L'Union fait la Force », d'unitaire qu'elle était, est devenue encore plus unie malgré l'affaire royale de 1950, malgré la frontière linguistique et les tracasseries qui en découlent – version moderne, pour obtenir un emploi, du mot de passe flamand *scild ende vriendt* (3) –, malgré le *Walen buiten* de Louvain en 1968, l'affaire des Fourons, celle des communes dites « à facilités » de la périphérie bruxelloise, et on en passe !

Comment expliquer le fédéralisme dit « d'union », la « loyauté fédérale » pratiquée à sens unique par les dirigeants wallons ? Comment expliquer la constellation d'institutions, en perpétuelle évolution d'ailleurs, qui prétend organiser une vie du citoyen de plus en plus désorganisée et qui se veut un modèle pour l'Europe ? Comment expliquer les métamorphoses des partis politiques qui, tels les produits lessiviels, sans modifier beaucoup le contenu, voire pas du tout, font peau neuve pour étourdir le chaland ?

Et comment expliquer, enfin, le confédéralisme dont on parle à présent de plus en plus sans trop savoir ce que c'est d'ailleurs, pour camoufler un séparatisme de fait, sinon de droit ?

Comment expliquer l'inexplicable ? On ne voit plus de quel Etat, de quelle citoyenneté, de quel projet politique fédérateur souhaité et agréé par tous – Flamands, Wallons, Bruxellois – il serait encore possible de parler dans le cadre de cours de civisme ou d'initiation à la démocratie.

Soyons rassurés, de tels cours destinés à laver les cervelles ne sont pas près de voir le jour !

Les matières culturelles, relevant aujourd'hui des Communautés, sont comme séparées par des cloisons étanches, ce qui permet de tenir des discours différents suivant le public auquel on s'adresse.

Dans un navire qui fait eau, on se hâte de fermer les cloisons étanches. Cela n'empêchera peut-être pas le naufrage, mais permettra, en tout cas, de gagner du temps.

En Flandre, on parlera de l'Etat flamand victorieux qui réussit, mais aussi de la Flandre martyre, éternelle victime, dont il faut accroître l'autonomie pour mieux la défendre contre les profiteurs qui en veulent à sa langue et à ses sous !

Aux Bruxellois, on vantera leur ville internationale, plusieurs fois capitale, où, sous le regard approbateur de la Flandre, pour laquelle tout est bon à Bruxelles, pourvu qu'on ne soit pas français, on cultive le multiculturalisme, soit l'absence d'identité élevée à la dignité d'identité, avec l'espoir de voir ce dernier avatar de la « belgitude » s'étendre à l'ensemble de la Belgique et y dissoudre les tensions communautaires et autres.

Aux Wallons, on administre le prêche de la culpabilité, de la résignation et de la nostalgie belge.

S'il est permis aux Flamands de se sentir flamands avant d'être belges, pour les Wallons, c'est l'inverse : on leur rappellera qu'ils sont belges avant d'être wallons et que, plus qu'en Wallonie, c'est dans le « sud du pays » qu'ils vivent.

Hors la Belgique, point de salut ! Si la Belgique menace d'être « lâchée » par les Flamands, c'est en raison du mauvais état de la Wallonie. On lui reproche, en vrac, ses chômeurs, ses faillites, sa criminalité, son insécurité, sa « gréiculture », sa déprime et sa méconnaissance du néerlandais ! Il faut donc redresser la Wallonie pour sauver la Belgique ! A défaut d'avenir, on propose aux Wallons un « plan d'avenir », à charge pour eux de se débrouiller pour le réaliser avec les moyens du bord. On leur recommande d'apprendre le néerlandais en les sermonnant un peu – s'ils l'avaient fait plus tôt, ils n'en seraient pas là aujourd'hui –, et d'y inciter leurs enfants – dès la maternelle, ce serait mieux.

A la RTBF, une entreprise de Liège, Namur ou Charleroi qui réussit est « belge ». Fait-elle faillite, elle est « wallonne ».

Comme on le voit, on n'a pas fini de raconter de savoureuses histoires belges et on maîtrise de mieux en mieux en Belgique l'art d'user d'un double, triple, voire quadruple langage.

Heureusement, il y a des limites à la propagande, car, comme on le sait :

On peut mentir à tout le monde quelquefois.

On peut mentir tout le temps, à quelques uns.

Mais on ne peut pas mentir tout le temps à tout le monde.

(1) 4^e éd., 1955, Desclée-De Brouwer

(2) *Le Vi/L'Express* (10/05/02) : *Francophones, Flamands, quelle différence ?*

(3) Ndrr : aussi *Schild en vriend* ou *'s Gilden vriend*.

SORTIR DU BROUILLARD

Guy DENIS, écrivain

Alors que la Flandre prospère éternue dans la pollution, les pieds dans le fumier, mais programme une politique environnementale en se réjouissant, comme la presse francophone, de la pureté des eaux du « littoral », alors que l'Etat fédéral prépare le futur Etat policier prêt à écouter et surveiller tout le monde et à enfermer les jeunes turbulents délinquants, malgré la gauche, socialistes et écolos, alors que les supporteurs arborent le drapeau tricolore belge sur les stades et que le média de la Wallonie-Bruxelles claironne à tous les échos un nationalisme béat qui repose sur un fantasme historique, une fois de plus, un Wallon obtient à Cannes la plus haute récompense, aussitôt saluée comme une nouvelle victoire des Diables rouges, avant de retourner le surlendemain au chômage... Réalité, virtualité, mensonges, vérités, les quidams que nous sommes ne distinguent plus l'horizon dans le brouillard d'informations qui s'abattent en déluge comme, cliché belge, la bonne « drache » nationale du 21 juillet. Jusques à quand vivrons-nous dans cette brume délétère, le cœur barbouillé de déceptions et d'amertume, l'esprit encombré de bêtises, nous accrochant à quelques minces espoirs (les contrats d'avenir pour la Wallonie), voyant un enseignement sans le sou, sans profs, à la dérive alors que ce même enseignement produit des artistes et des scientifiques de valeur... Vivre « à croupes », en faisant le gros dos, se contenter du JT qui débite les faits

divers, d'émissions hautement réveilleuses comme « Place royale », s'assommer dans le « Loft », et crier victoire si les Diables rouges gagnent ou si un cycliste wallon - pardon « belge » ! - parvient à s'extirper du peloton au milieu des drapeaux jaunes marqués du lion noir, tel est le sort glorieux de nos rêvasseries d'idéal...

« Ne nous plaignons pas, ça ne va pas mieux ailleurs, bien au contraire, on a encore la sécurité sociale, le peu qu'on a, on en est sûr », sur ces peurs, ces frilosités se bâtit la résignation belge qui nous touche tous peu ou prou, distillée par nos médias prêts à bêler aux effets d'annonce et aux victoires sans intérêt tandis que le citoyen, travailleur surtaxé ou chômeur, trime au turbin.

Quelles solutions ? Une révolution, démocratique certes, mais rétorqueront-ils, les fatalistes, les conservateurs, les battus, les désespérants désespérés, « le paradis n'existe pas sur terre ! » Oui, mais l'avenir peut être meilleur ! Nous secouer les puces ! Installer ici un Etat démocratique réel, républicain, retrouver le cours naturel de notre histoire et de notre culture, la France, à laquelle la Wallonie, en dépit des négations qu'on lui assène, apportera beaucoup mais encore faudrait-il qu'elle ait confiance en elle et en l'avenir ! Ne désespérons pas, c'est en route...

FRANCOPHONIE, VASTE PROGRAMME

Petit jeu pour mieux nous connaître

En vacances dans le Val d'Aoste (et non le Val d'Aost, comme le prononcent certains touristes approximatifs !), il vous arrivera sans doute d'être dérouté par des tournures locales qui, toutes françaises qu'elles paraissent, n'en sont pas moins énigmatiques. L'italien n'est jamais loin... Des trois solutions proposées pour chaque expression, laquelle est la bonne ?

1. A quelle heure comptez-vous *capiter*, Monsieur ?

- A. arriver à l'hôtel,
- B. quitter l'hôtel,
- C. déjeuner.

2. Nous exigeons du personnel qu'il soit *poli* en toute circonstance.

- A. propre,
- B. correct,
- C. ponctuel.

3. Il faut remplacer les *poltrones* souillées.

- A. nappes,
- B. fauteuils,
- C. couettes.

4. Chaque été, les *forestiers* sont très nombreux dans la région.

- A. bûcherons,
- B. forains,
- C. étrangers.

5. Ici, les mentalités évoluent à *chaque mort d'évêque*.

- A. à contre-cœur,
- B. lentement,
- C. discrètement.

Réponses p. 28

PETIT CONTE FUTURISTE

LA CÉRÉMONIE DU RATTACHEMENT OU LES MOTS POUR LE DIRE
Jean-François CHAPUIS

Jacques s'est levé très tôt ce matin à l'Elysée. Il a du boulot et quel boulot : tout à l'heure, à Namur, la République va s'agrandir. D'un seul coup, 17.000 kilomètres carrés et trois millions et demi de Français supplémentaires. Depuis le 11 juillet dernier, là-bas au nord, une petite région s'était retrouvée bien seule depuis que la Flandre avait demandé le divorce. Depuis que la Flandre avait imposé le divorce. Que faire ? s'étaient demandé les Wallons, puisque c'est d'eux que nous parlons. Une alliance avec les Luxos ? Et rendre obligatoire l'enseignement du *Lëtze-buergesch* dans toutes les écoles primaires ? Non, évidemment. Et puis Luxembourg avait discrètement fait savoir qu'elle était peu intéressée... Ou devenir un land allemand francophone ? Une Alsace à l'envers ? Soyons honnêtes : personne, même à Eupen, n'avait osé émettre cette hypothèse, pas plus que la suivante, encore plus farfelue : une (in)fusion de la Wallonie dans le Royaume des Pays-Bas. L'indépendance alors ? Alors là, oui, beaucoup de Wallons y avaient pensé. C'était même l'idée favorite de pas mal de politiciens qui préféreraient, à l'image de César, "être les premiers dans leurs villages plutôt que les seconds à Paris". Mais le monde économique avait pesé de tout son poids et finalement le Gouvernement wallon avait officiellement demandé à Paris... demandé quoi ? Mais bon sang, vous êtes en train de lire une revue rattachiste, oui ou non ? Alors bien sûr, le Gouvernement wallon avait demandé la réunion de la Région wallonne à la République française ! Voilà. Enfin, nous y sommes. C'est aujourd'hui que doit se tenir à Namur la très belle et très officielle cérémonie de l'adhésion. Et c'est pour ça que, ce matin à l'Elysée, le président s'est levé tôt. Il doit prononcer un discours. Et ce n'est pas du tout cuit. Il le sait, ce président qui n'est pas un idiot : là-bas au nord, sur les bords de la Meuse, de la Sambre, sur les berges de l'Ourthe, l'accent parisien énerve. Beaucoup de ces Wallons, sans doute même la majorité, regrettent leur patrie perdue : la Belgique. Un peu comme un mari cocu et quitté aime toujours sa femme. C'est risqué, cette cérémonie, et ces mots bleu-blanc-rouge à prononcer devant une foule amère. Un coup à se prendre des cageots d'œufs et de tomates pourries dans la figure ! Peut-être même des crachats ! Alors attention ! Jacques a bien écouté ses conseillers : tous ces Wallons se considèrent encore comme belges, ce sont des orphelins. Pas de paroles triomphalistes, il faut les caresser dans le sens du poil. Et Jacques, dans une très belle limousine bleue, se rend gare du nord (celle de Paris, évidemment). Ici, je voulais lui faire prendre le Thalys, un tout beau symbole. Mais, pour un Paris-Namur, le Thalys prend la dorsale wallonne, c'est long et lent. Alors, soyons plus réalistes et tant pis pour le symbole : à l'Elysée, Jacques grimpe dans son hélicoptère et se pose à l'Elysette une heure et demie plus tard. Il y est accueilli par le ministre-président, un gros

avec un nœud papillon, un nom impossible à retenir : Vandecripo ou quelque chose dans le genre. En tout cas, il a les mains moites. Bienvenue, salutations, protocole, tapis rouge. Ces gens parlent français, pas de doute, mais un français bizarre, un peu exotique, traînant, ce n'est ni du québécois, ni du suisse. On n'est pourtant qu'à 300 kilomètres de Paris. Le ciel est gris. Très très gris. Plus gris que ça, tu meurs. S'il ne pleut pas dans la demi-heure, je veux bien être pendu. Non, pas de paroles inconsidérées, l'heure est grave.

La foule est là, silencieuse, attentive et un brin hostile. La place est décorée de drapeaux français et wallons, leurs couleurs se marient joliment. Mais beaucoup brandissent du tricolore belge : noir-jaune-rouge. Bon sang, se dit Jacques, ça ne va pas être simple tout ça !

Dans un instant, la très belle et très officielle cérémonie va commencer. Ils sont tous rassemblés à la tribune. Au premier rang, le ministre-président est assis à la gauche du président. L'ordre protocolaire, ça commence par où ? Par un hymne, une minute de silence ou bien le discours très officiel du ministre-président ? Imaginons-la ensemble, cette cérémonie. Le gros aux mains moites, Vandecripo, le chef des Wallons, parle à son peuple. La Belgique, la Flandre, la loyauté fédérale, la sécurité sociale, les diables rouges, la Wallonie, tout ça donne finalement un discours un peu convenu, un peu raide. Et aussi quelques sifflets, mais pas suffisamment pour le déstabiliser. Très cérémonieusement, celui qui ne sera bientôt plus « que » président du Conseil Régional laisse à Jacques le micro et le place devant le petit lutrin. Tiens, c'est drôle, Vandecripo disparaissait presque entièrement derrière ce lutrin, alors que Jacques le dépasse de deux bonnes têtes.

Et Jacques débute d'une voix assurée :

Frères wallons !

La foule est absolument silencieuse, elle guette l'orateur et espère un faux pas.

Nous nous connaissons. Vous connaissez la France, et la France vous reconnaît.

Depuis presque 200 ans nous étions séparés. Vous étiez belges et vous étiez fiers de l'être.

Et nous étions fiers d'être les voisins d'un pays aussi petit par la taille qu'il était grand par l'esprit.

Silence.

Vous aimiez la Belgique, et nous l'aimions aussi. D'ailleurs, je le sais, nous le savons tous, cette Belgique, vous l'aimez toujours. Vous la regrettez et vous la regretterez longtemps, comme la France regrettera cette voisine si proche, par la géographie, par la culture, et par l'histoire.

L'histoire, parlons-en justement. Souvenez-vous !

Toujours dans ces deux cents dernières années, quand la guerre a ravagé l'Europe, toujours la Wallonie et la France ont combattu dans le même camp. En 1815 à

Waterloo, en terre wallonne ; en 1831 aussi, pour chasser le tyran hollandais ; en 1865, au Mexique, où un bon millier de volontaires belges ont rejoint les armées françaises ; en 1870, les familles wallonnes se privaient de l'indispensable pour recueillir les soldats français en déroute ; en 14-18, nos grands-pères ont pataugé ensemble dans les tranchées, et c'est encore ensemble qu'ils faisaient le coup de feu dans les maquis de 40. Non seulement, nous sommes des frères de langue, mais nous sommes aussi des frères d'armes !

Silence plus attentif.

Une frontière nous séparait. Une simple ligne tracée par le flux et le reflux des armées royales et françaises d'un côté, impériales et germaniques de l'autre. Un moment réunis, nous avons ensuite vécu en voisins et en amis. Vous étiez belges et heureux de l'être. Vous avez tous passé vos vacances en France où vous n'aviez pas vraiment l'impression d'être à l'étranger, malgré les histoires plus idiotes que drôles que colportent certains imbéciles... vous savez tous de quoi je parle...

Des rires fusent, mais ils sont rares et timides.

L'Histoire, je parle de l'Histoire avec un grand H cette fois, l'Histoire aurait évidemment pu continuer ainsi, et c'est ce que la plupart d'entre vous voulaient, je le sais. Mais l'Histoire a changé de direction. L'autre moitié des Belges a choisi une autre route. L'autre moitié de la Belgique, la Flandre, a désiré l'indépendance. En tant qu'Etat, la Belgique est morte et vous, frères Wallons, vous vous sentez orphelins, vous êtes orphelins !

Quelques applaudissements dans la foule.

Alors, que fait un orphelin ? S'il est enfant, on le met à l'orphelinat. Mais il n'y a pas d'orphelinat des nations. Il peut aussi choisir de se débrouiller seul, mais si l'orphelin a encore des frères, pourquoi ne pas s'associer à eux s'ils ont une petite entreprise qui marche bien ? Vos représentants en ont très longuement et très... vivement débattu. Et ils ont choisi cette dernière solution. Je pense qu'ils

ont eu raison. Vous n'allez pas tarder à vous en rendre compte. Il y a de la place pour vous en France. Vous regrettez votre patrie perdue et vous la regretterez longtemps encore, c'est bien normal. Mais, frères Wallons, c'est de tout cœur que la République vous accueille en son sein. Vous étiez les meilleurs des Belges, vous serez, j'en suis convaincu, les meilleurs des Français.

A ce moment, comme il lui avait été fortement conseillé, Jacques évite de crier "Vive la France" les bras en V. Et... miracle ! La foule l'applaudit. Un peu mollement, mais elle applaudit. Pfouh ! Les tomates sont restées bien sages dans leurs cageots.

A ce moment, la fanfare de la police locale (bientôt municipale) entame une Brabançonne très lente et très triste. Le ciel s'obscurcit encore et le vent souffle, froid comme un couteau. Le tout dernier rescapé Wallon de la Deuxième Guerre mondiale s'avance, solennel, vers le milieu de la place. Il s'arrête au pied du mât. ...*Le-eu bêteelge sortâânt du tombeau...* Et, tout doucement, il ramène vers lui ce dernier drapeau noir-jaune-rouge. Dans la foule, beaucoup pleurent. ...*Le roi, la loi, lâ lliberté...* J'en vois qui font semblant de chanter ! Une minute de silence. Plaaaf ! Ça y est, c'est la drache. La toute belle drache nationale. Drue, froide et pénétrante. Le drapeau plié et trempé est entre les mains du gouverneur, bientôt préfet. Très digne le gouverneur ! Mais regardez-le mieux, il ne sait que faire de ce tissu replié qui goutte sur son costume et ses chaussures.

Hissé par un enfant, une autre drapeau se déploie. D'un seul coup, le vent souffle les nuages. La pluie cesse et la musique « rattaque ». Elle est rythmée, rapide et joyeuse. C'est la Marseillaise. ...*êêest - arrivé !* Pour la première fois depuis deux cents ans, le bleu-blanc-rouge flotte sur la Wallonie. *Contre - nous - de - la - tyrannîite...* Tiens, c'est bizarre, sur la place, même ceux qui brandissaient du noir - jaune - rouge en main connaissent les paroles.

« EXTRÊME URGENCE »

Si le sursaut républicain du 5 mai a rassuré, il serait naïf de négliger l'impact de la propagande du FN. La responsabilité des intellectuels européens est engagée : leur rôle est plus que jamais d'avertir la société des dangers qu'elle continue à courir.

Les intellectuels doivent puissamment contribuer à démonter la rhétorique simplificatrice de l'extrême droite, développée notamment contre les immigrés. Si la liberté et la fraternité, deux

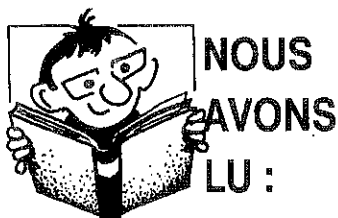
droits fondamentaux proclamés en août 1789, restent heureusement l'apanage des démocrates, il ne faut pas oublier qu'en même temps, l'Assemblée nationale affirma les droits à la sûreté, la propriété et la résistance à l'oppression.

Il est impératif de voir les hommes politiques démocrates se réapproprier le droit à la sécurité des personnes et des biens, confisqué par l'extrême droite.

Avis également aux médias dont le rôle est capital dans la formation citoyenne, notamment en invitant les chercheurs

(sociologues, historiens, politologues, sans oublier les hommes et les femmes de terrain) à exposer les résultats de leurs travaux et de leurs expériences vécues.

A l'Université de Liège, des chercheurs envisagent de constituer un réseau « d'extrême urgence » qui entend mettre à la disposition de la société civile une information de qualité.



LE WALLON SANS INTERDITS ⁽¹⁾

par Guy FONTAINE

Guy Fontaine, grand simenonien, exerçant des responsabilités dans le cadre de l'Association internationale des journalistes francophones, est aussi producteur des émissions wallonnes à la RTBF Liège et auteur wallon. Après avoir pondu *Le Wallon de poche* dans la série Assimil Evasion,

Guy Fontaine récidive avec *Le Wallon sans interdits*, dans la même collection, et illustré comme son prédécesseur par François Walthery. *Le Wallon sans interdits* est un médicament salubre, à emporter partout - il tient dans la poche - et qui devrait être remboursé par la sécurité sociale, même si elle est de compétence fédérale, jusqu'à nouvel ordre.

Le Wallon sans interdits nous ramène à l'époque pas si lointaine, où les Wallons disaient haut et clair ce qu'ils pensaient des travers, petits ou grands, de leurs contemporains, petits ou grands. Il y en a pour tout le monde, y compris certains peuples voisins. Et les jugements sont sans appel, que l'on parle d'argent, d'amour, de sexe, des défauts physiques ou des tares morales de l'humanité souffrante.

Quelques exemples, pris dans les cinq grandes régions couvertes, à savoir le Borinage, le Brabant wallon, Namur, Charleroi et Liège.

Pour vous mettre en appétit, ami lecteur, commençons par quelques mots doux :

A Charleroi, un ami vous donne du *vî scan'çon* (vieux caleçon), et à Liège, du *vî cou* ou du *vî coyon*. Question de contenant et de contenu.

Vous voulez quelques vérités bien senties ?

Goûtez ceci, origine Brabant wallon :

« *Pus' què l'singe monte waut, pus' qu'on vwèt què s'cu èst pèlé* »

Plus le singe monte haut, plus on voit que.... Admirable. Je veux dire l'expression, pas l'arrière-train du singe escaladeur.

D'un Namurois vantard, le cas semble exister, ses concitoyens diront : « *I pinse qui c'est li qu'a pichi Mouëse* ». Et cet autre chef-d'œuvre, en sol mineur puisqu'il nous vient du Borinage :

« *J'mètreu m'femme a l'loterie, j'sreû capâbe de l'èrgangner* », de la regagner, ce qui, avouez-le, est le comble de la malchance.

Des expressions savoureuses et définitives comme celles-là, *ènn'a qu'po tchîr dissus*, dans ce bouquin, qui, vous l'aurez compris, nous ramène aussi à la revigorante scatologie de nos ancêtres.

Venons-en aux jugements proférés par nos grands-parents à l'égard des peuples qui les entourent, qui, vous l'allez constater, ont droit à des appréciations assez différentes. A côté du sabot carolo qui *pâle flamind* (qui est fêlé), de la *carèsse d'Al'mand* (caresse traîtresse), ou du *boneûr di Flamind* (un petit événement fâcheux), on trouve également à Charleroi, « *il èst co voltî françès* » (il tient à être élégant), ou à Liège, « *nos estans Français* », c'est-à-dire « nous sommes sauvés » !

A faire lire ou, mieux, à faire entendre, aux belgicains de vos connaissances !

Le Wallon sans interdits, dans toutes les librairies, les bonnes et les...excellentes, pour la somme ridiculement faible de huit euros. A quand le prochain ? Guy Fontaine, nous boirons encore de ton eau.

Patrick HEUSCHEN

(1) Bruxelles, Assimil, 2002.

BIVOUCS D'UN HUSSARD

Je m'adresse à ceux qui disent ou pensent que les « gens de chez nous » seraient dédaignés par la France et les Français en cas de réunion de notre région à la République. Je me range aux côtés de ceux qui, de plus en plus nombreux, pensent au contraire que faire partie de la République française offrirait un cadre mieux adapté à tous les talents de notre Région.

Preuve encore de cet intérêt français pour « leurs amis belges » : cette page signée J.-L. Ezine dans *Le Nouvel Observateur*, consacrée au dernier livre de Pol VANDROMME, *Bivouacs d'un hussard* paru à « La Table ronde ».

Journaliste, pamphlétaire et chroniqueur, Pol Vandromme est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages. Il a reçu en

1984 le *Grand prix du rayonnement français* de l'Académie française et, en 1992 le prix de l'Union des Éditeurs de Langue française.

Dans ce dernier livre, l'auteur raconte ses souvenirs littéraires et brocarde la belgitude dans laquelle il ne se reconnaît pas. Il stipule en outre : *La littérature belge n'existe pas. Celui qui écrit en français appartient à la littérature française.*

Son seul regret, qu'on devine cuisant, est de n'avoir jamais quitté la Belgique, malgré les invites de ses amis Nimier, Blondin et Déon.

Paul DURIEUX

LÉOPOLD III. LA TENTATION AUTORITAIRE *

par Serge MOUREAUX

Réponse au pamphlet royal récemment publié et aux apologues léopoldistes d'une *cohorte de serviteurs du mensonge* [...] *décidé [à] réécrire l'histoire* (p. 10), *La tentation autoritaire* ne prétend pas être un livre d'histoire, (mais une) *tentative d'éclairer l'opinion publique* [...] *sur ce que furent les ressorts d'un courant d'opinion selon lequel, après 1945, il n'était pas acceptable [...] de laisser Léopold III remonter sur le trône* (p. 13). Quoique l'ouvrage de Serge Moureaux souffre d'avoir été écrit dans l'urgence (il n'est pas exempt d'ambiguïtés et d'imprécisions, de 'flottements'), force est de reconnaître que cet objectif est, globalement, atteint. On appréciera également l'hommage rendu au courage dont firent preuve les unités wallonnes pendant la campagne dite « des dix-huit jours ». (1)

Les éléments à charge du roi (et de ses plus proches conseillers) sont légion :

- neutralisme ambigu avant le 10 mai 1940, alliant hostilité envers la France et le Royaume-Uni et complaisance à l'égard de l'Allemagne nazie ;
- incompétence et *inacceptable défaitisme* confinant à [...] *l'intelligence de fait avec l'ennemi* (p. 39) dans la conduite de l'armée belge ;
- reddition précoce, brutale et complète de celle-ci, équivalant à une capitulation de fait de la Belgique, en violation de l'esprit de la Constitution ;
- tentatives diverses de constituer un gouvernement provisoire afin de signer un armistice en bonne et due forme et de régner 'à sa manière' (demande d'un blanc-seing au gouvernement Pierlot, mission exploratoire confiée à Henri De Man en vue de former un nouvel exécutif, instructions communiquées aux autorités belges de la colonie et de l'étranger de prendre acte de la victoire allemande et de se défier du gouvernement de Londres alors en (re)constitution, contacts répétés avec les autorités allemandes et entrevue de Berchtesgaden avec le *Führer*) (2) ;
- enfin, remariage de Léopold III avec Lilian Baels, à l'occasion duquel le roi viole la Constitution, la 'cérémonie religieuse' ayant eu lieu avant les « formalités (sic) civiles » (Léopold III, cité p. 98), et reprend, acte de flagornerie révélateur, les titres de noblesse germanique que sa famille ne portait plus depuis 1920 !

Et Serge Moureaux d'évoquer enfin la « tentation totalitaire » du roi. Antiparlementarisme et fascination pour l'Ordre nouveau en sont les ressorts ; les déclarations d'Henri De Man et de Joseph Goebbels, mais aussi et surtout de Léopold III lui-même, pendant et après la guerre, en attestent ; les attitudes ci-dessus dénoncées n'en sont que les symptômes. À bien y réfléchir, conclut l'auteur, *la consultation populaire prônée par Léopold III [...] ne procède nullement d'une volonté démocratique du roi de subordonner son retour à un 'assentiment' populaire. Elle s'inscrit dans son désir de passer par-dessus la volonté du 'pays légal', d'être plébiscité [...] pour repren-*

dre fermement en mains la direction de l'État [...] et désormais 'régner autrement'. [...] Ceux [...] qui ont combattu le retour du roi ont certainement eu davantage raison qu'ils ne le pensaient. Et la démocratie l'a échappé belle en 1950 (p. 110).

Boris COUNE

* Bruxelles, Éditions Luc Pire, 2002, 199 pp.

(1) Les recherches auxquelles s'est livré le service historique de l'armée belge, précise l'auteur, établissent « une disparité profonde entre le comportement sans reproche au feu des unités wallonnes [...] et les défaillances très nombreuses des unités flamandes, souvent avec la complicité ou même à l'initiative de leurs chefs » (p. 49). « S'il n'y avait eu que des Flamands dans l'armée, nous serions entrés en Belgique sans tirer un coup de fusil », déclara d'ailleurs le Dr Karl Gebhardt, médecin particulier d'Adolf Hitler et espion mondain au service de Heinrich Himmler (cité p. 50). Et Serge Moureaux d'opposer aussi une Flandre fondamentalement collaboratrice et une Wallonie fondamentalement résistante, celle-là votant en 1950 pour Léopold III et celle-ci contre le « roi des Flamands » (*Le Flambeau*, cité p. 50). En conséquence, n'eût-il pas été plus pertinent d'évoquer, non pas l'écart entre l'attitude et les sentiments de Léopold III et ceux de la population belge pendant la guerre (cf. pp. 155-158), mais l'abîme séparant ceux du roi et ceux des Wallons (et des Bruxellois francophones) pendant et après la guerre ? Voilà un pas que l'auteur, finalement belge et donc unitariste, n'a pas osé franchir...

(2) « Historiquement, le fait n'est [...] plus contesté, écrit Serge Moureaux : après la capitulation de la Belgique, le roi a bien mené, sous l'occupation, une politique propre [...] hostile à toute poursuite effective de la guerre aux côtés des Britanniques [...] et [...] favorable à une neutralité absolue, impliquant un comportement 'loyal' à l'égard de l'Allemagne » (p. 83). Et l'auteur de poursuivre : « [Léopold III] entend bien, seul, [...] négocier avec Hitler une sorte d'ordre nouveau » et « recouvrer, à l'instar de Pétain, une partie d'attributions et de territoire, pour disposer d'un certain pouvoir, même limité, dans une Europe allemande » (pp. 84-85).

Si vous passez un jour dans le Sud-Luxembourg,
ne manquez pas d'aller voir
**L'exposition de photographies
de MAN RAY et RALPH GIBSON**
Jusqu'au 21 juillet 2002
à la Galerie La Louve, rue Saint-Orban,
B 6860 Louftémont – Léglise

Ouvert le week-end de 15 à 20 h., autres jours sur R.-V.
Accès E 411, sortie 29 Habay, dir. Neufchâteau,
tourner à Anlier
Tél.-fax : (0032) 63 42 42 02.

LE BÉNÉLUX, MODÈLE POUR LA FUTURE BELGIQUE ?

Pierre-René MÉLON

La longue émulsion du parti social-chrétien dans les éprouvettes de l'opposition a produit deux nouvelles molécules politiques : le CDH et le CDF, soit le « Centre Démocrate Humaniste » et les « Chrétiens Démocrates Francophones ». Cet accouchement gémele nous réjouit pour deux raisons, l'une cynique, l'autre comique.

Le général de Gaulle, dans les années 1930, dissertait sur les avantages stratégiques de la discorde portée chez l'ennemi. Rien de neuf en ce début de siècle : quand nos adversaires politiques brandissent leurs discords comme des bannières, nous sommes assurés que le temps des victoires est proche. Ce cynisme bien compris fait carrément place au rire quand on questionne le CDF sur l'avenir de la Belgique. Le modèle à suivre serait celui du ... Bénélux dont ce particule croit discerner les fondations séculaires dans l'accouplement des Provinces-Unies avec les Pays-Bas espagnols puis

autrichiens, les Liégeois tenant sans doute la chandelle... Ce coït politique sera définitivement consommé par une réconciliation des protestants et des catholiques (enfin !) et par un généreux arrosage de « bourguignonitude ». La question du rapport démographique (4 millions de francophones perdus dans 21 millions de ménapo-bataves) est considérée comme saugrenue en raison de l'estompement inévitable des mentalités nationales au profit d'une fraternité bénéluxienne régénérée dans la communion aux mêmes valeurs démocratiques. Ouf !

N'accablons pas méchamment le CDF : nous subodons de pareilles tentations d'embénéluxation des Bruxello-Wallons chez les compères du CDH et dans les nuées de l'arc-en-ciel. Étrangers au délire collectif de cette fuite vers le passé, les réunionistes font figure aujourd'hui de sages.

WATERLOO, PLAINE DE SOUVENIR ET D'ESPÉRANCE

LE 16 JUIN - Hommage a été rendu à la France, à la Wallonie, à quiconque vit de culture française et de ses valeurs démocratiques et universelles, à l'Aigle Blessé de Waterloo.

Et la « morne plaine » demeure dominée par le Lion, à l'image de la Belgique d'aujourd'hui, royaume belgo-flamand.

A l'instar du Lion de Lucerne qui commémore la résistance des Gardes suisses tués à la prise des Tuileries le 10 août 1792, la butte du Lion symbolise la victoire de la réaction et de la restauration des pouvoirs de l'Ancien régime et des nantis. Symbole, après l'intermède orangiste, de la Belgique nobiliaire, bourgeoise et censitaire de 1830. Au pied du Lion de Waterloo, les manifestations flamandes célèbrant la défaite de la France et de ses combattants wallons ; au pied du Lion de Lucerne, les manifestations des nationalistes suisses de Blücher.

Repli sur soi et sur l'Argent : même mentalité et même combat politique en Flandre comme en Suisse et chez leurs complices en coulisse.

Célébrer dans les discours nos liens avec la France, c'est bien ; entreprendre des actions planifiées de rapprochement et de coopération politiques et économiques, ce serait mieux et plus convaincant.

LE 7 JUIN - Décès à Waterloo de la princesse de Retie de Saxe Cobourg Gotha. La mémoire fouette le sang, celle de la question de la monarchie, de ses troublants échanges de marques de sympathie et de menus services avec le régime nazi pendant l'Occupation, de son indifférence au sort des prisonniers wallons, de son ingratitude vis-à-vis des résistants et des Alliés, des morts de Grâce-Berleur, de son dédain des représentants du peuple.

M. D.

DES GOÛTS ET DES COULEURS...

MONICA CANTILLANA,
SCULPTURE, CÉRAMIQUE, PEINTURE (1)

Geneviève DAVOISE

D'origine chilienne, cette charmante jeune femme possède beaucoup de talents ; une visite chez elle permet, dès l'entrée, de franchir une pelouse parsemée çà et là de quelques sculptures... en avant-première.



Terre cuite

Quelques pas nous amènent directement à l'atelier, lieu magique où s'élaborent les œuvres. Chaque atelier d'artiste est différent ; celui-ci est un sanctuaire bien éclairé et soigneusement rangé : dans un coin le four qui permet de cuire elle-même ses œuvres, des blocs de terre, des étagères remplies de pots pleins de poudres de couleur pour la céramique, des ciseaux, des burins, bref tout ce qui est indispensable à l'éclosion de ses projets.

Car elle n'en manque pas, de projets, Monica Cantillana. Travailleuse acharnée, chaque jour lui suggère, ou plus souvent lui impose le désir de créer ; c'est sa nature profonde que seuls, ceux qui lui sont proches peuvent comprendre.

En 1994, une exposition aux Chiroux évoquait les personnages de son pays natal ; ses portraits en terre cuite, d'un réalisme saisissant, évoquaient le monde familial ; bien que déjà lointain dans sa mémoire, « un univers d'ailleurs », ou mieux « d'au

delà des Andes », comme l'écrivait le critique éminent Jo Verbruggen.

Les années passant, avec de multiples expositions personnelles ou collectives (une chaque année), une métamorphose, comme cela se passe pour beaucoup d'artistes, la guide, inconsciemment, vers des formes plus dépouillées : des groupes, des figures, des bronzes à cire perdue tout à fait stylisés. De plus, en céramique, Monica Cantillana utilise souvent le « raku », technique ancestrale de cuisson et d'émaillage utilisé au Japon et qui consiste à plonger la sculpture dans la sciure de bois à la sortie du four ; technique périlleuse mais qui donne des résultats remarquables.

Cette artiste, en pleine ascension, se tourne vers de nouvelles formes d'expression que nous découvrirons bientôt, toujours avec le même intérêt.

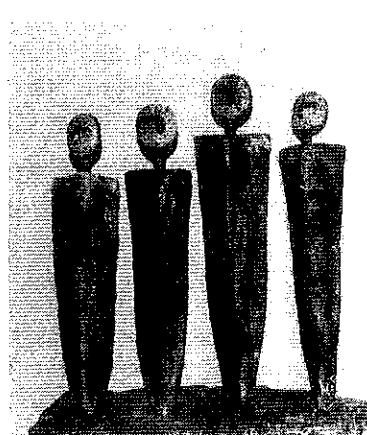


Portrait de l'artiste

Dans le jardin, une brise légère agite doucement des oiseaux de céramique perchés çà et là sur des tiges souples. La féminité de Monica Cantillana s'exprime dans toute son œuvre et dégage une « aura » bienfaisante que son accent chantant répand comme

une douce lumière sur tout ce qui l'entoure.

Oui, Monica Cantillana a certainement un bel avenir devant elle avec toute cette richesse déployée pour notre plus grand bonheur.



Raku

Cette artiste prolifique a exposé régulièrement chaque année depuis 1985 à Bastogne, Chaudfontaine, Enghien, Frameries, Houffalize, Huy, Lens, Libramont, Liège, Malmedy, Mesvin, Mons, Nessonvaux, Saint-Trond, Seraing, Tertre, Trooz, Verviers, et à Hasnon, en France.

En 2002, Monica Cantillana expo-sera du 28 juin au 20 juillet, **Dominium « Musica »**, Schoolstraat, 71 - 1650 Beersel (Kerkeveld) ;

4 Roses Art Gallery, du 27 septembre au 20 octobre, Begijnhof, 53, 3800 Sint-Truiden ;

Musée Saint-Georges « De la Terre à la Vie »

Les 3,4,5 et 6 octobre,
En Feronstrée, 4000 Liège

(1) Monica CANTILLANA, 2, rue des Bouleaux, 4870 Péry-Trooz. Tél : 04 351 79 32.

e-mail : monica.cantillana@caramail.com

Site : <http://ibelgique.com/chicos>



RESPECT A NOTRE LANGUE

Notre culture française est de plus en plus attaquée. Par conséquent, la belle langue qui lui sert de support risque, tôt ou tard, d'être réduite à une pratique occasionnelle et cela sans que l'on s'en rende compte, ici en Wallonie, pourtant terre de langue maternelle française. Ce pronostic pessimiste, je suis amené à le faire, comme d'autres sans doute, lorsque je procède à mes emplettes. C'est, en effet, en parcourant les commerces, supérettes, ou autres hypermarchés, que l'on peut s'apercevoir que notre langue française – souvent polluée par des expressions étrangères et par l'agressivité publicitaire – est de surcroît aussi minorée que le sont les habitants de Wallonie.

Il ne peut en être autrement, puisque tout commerce à remettre est repris par des commerçants flamands qui débarquent d'ailleurs avec leurs outils et entrepreneurs aussi flamands, pour ne pas s'adresser à la main-d'œuvre wallonne. Quant aux produits proposés, ils sont évidemment de fabrication flamande ou étrangère, mais toujours avec des indications et modes d'emploi en néerlandais, puis en français. C'est d'ailleurs ce que l'on constate depuis longtemps chez les commerçants belgo-wallons. Mieux encore, on voit maintenant apparaître des produits où le français est relégué en troisième position, le néerlandais occupant la première place et l'allemand, la deuxième. Voilà qui procède bien de l'attitude flamando-impérialiste qui renforce l'humiliation que les Flamands entendent nous faire subir culturellement. Attitude non seulement humiliante mais illogique puisque les habitants de la Communauté germanophone sont loin d'être aussi nombreux que les Wallons. On peut donc y voir l'intention des Flamands d'accroître la pression germanique sur la latinité dans le cadre fédéral.

Pour remédier à cette agressivité commerciale et culturelle permanentes aux effluves xénophobes et, au vu du manque de réactions des Wallons, il conviendrait que ceux qui sont censés gouverner la Wallonie élaborent un décret rendant obligatoire l'emploi du français en priorité sur tous les produits distribués en Wallonie, d'où qu'ils viennent. Viendrait en 2^e position la langue du pays producteur, ensuite, si nécessaire une 3^e langue. Ainsi, l'allemand serait la première langue utilisée pour un produit destiné aux consommateurs germanophones, suivie de la langue du fabricant, et vice versa pour la Communauté flamande.

A ces propos, j'ajouterai, hélas, qu'il ne faut pas compter sur les groupes commerciaux français, repreneurs de grandes surfaces en Wallonie, pour maintenir notre identité culturelle. Ainsi, Carrefour, groupe français qui a maintenant finalisé sa reprise du groupe Maxi-GB, est encore loin de songer à (re)franciser les produits flamands que vendait ce dernier groupe belge depuis des décennies en Wallonie. Carrefour ne semble pas tenir compte, lui non plus, que les Wallons sont de culture française et qu'ils devraient donc leur offrir des produits en français. Qui plus est, Carrefour est géré depuis

Bruxelles par le même personnel, souvent de souche flamande, qui gérait le Maxi-GB avec un esprit belgo-flamand. Ce qui fait qu'en allant au Carrefour, on vous parle de « cents » plutôt que de « centimes ». Et, au moment du passage à l'euro, les hôtesses prévues pour aider les clients étaient vêtues en jaune et noir et ne parlaient que de « cents » ainsi d'ailleurs que les caissières, lesquelles avaient heureusement un uniforme d'allure plutôt française.

D'aucuns pensent qu'il est de bon augure que les Français reprennent des entreprises en Wallonie. Soit, mais si c'est pour collaborer à la flamandisation des Wallons à travers des intérêts commerciaux, j'y suis tout à fait hostile. Tout cela est irritant, provocateur et inacceptable. En tout cas, ce n'est pas ainsi que l'on apportera de l'eau au moulin de l'identité wallonne, française et républicaine !

A bon entendeur, salut.

Georges BOREUX

La Belgique, frein à l'émergence de la métropole transfrontalière lilloise incluant Flamands, Wallons et Français dans le cadre de l'Europe.

(Le Monde, 20 mars 2002)

« Comte de Flandre » est le surnom que donnent à Pierre Mauroy certains Lillois, mi-sarcastiques, mi-admiratifs devant l'art du consensus qu'il déploie.

La moitié du contour de la Communauté urbaine de Lille coïncide avec la frontière belge. Dans cette zone d'urbanisation dense, certaines rues ont un trottoir en France, l'autre en Belgique. Cette « frontière intimiste » n'en est pas moins un obstacle aussi étanche, sur les plans administratif et politique, que le Rhin ou les Pyrénées. Mieux : la Belgique est le seul pays frontalier avec lequel la France n'a pas encore signé de traité sur les échanges transfrontaliers. C'est en 1991 que Pierre Mauroy décide de s'attaquer au problème. Côté belge, une autre frontière « intimiste » sépare les Flamands des Wallons. Les rapports entre Flamands et Wallons sont difficiles. Nous, Lillois, sommes un peu dans la situation d'un juge de paix, dit Bernard Haesebroeck, directeur adjoint de la Communauté urbaine. Pour les Lillois, les 500.000 habitants des agglomérations de Courtrai et Tournai représentent la possibilité d'accroître la puissance de leur métropole (1,1 million d'habitants côté français). Pour les Wallons du Hainaut, en butte à des difficultés économiques aussi aiguës que dans la région Nord - Pas-de-Calais, ce rapprochement constitue une planche de salut. Les Flamands, quant à eux, forts de leur puissance économique et d'un chômage inférieur à 5 %, peuvent considérer Lille comme un réservoir de main-d'œuvre qualifiée et une porte ouverte sur les marchés d'Europe du Sud.

En dix ans d'existence, le COPIT (commission permanente intercommunale transfrontalière) n'est parvenue à produire qu'un atlas transfrontalier et un manuel sur la métropole franco-belge destiné aux élèves du secondaire !

Le volontarisme de certains (ndlr : lisez côté français et wallon) est freiné par l'absence du fameux traité transfrontalier dont Pierre Mauroy annonce la signature comme « imminente ». Quand elle interviendra, l'histoire commencera vraiment et ... tout sera à faire !

Paul DURIEUX

UN ETAT SOCIAL ET ACTIF ?

Dans *Touidi* (02-03/02), nous avons lu une excellente réflexion de M. Yves de Wasseige, intitulée *L'Etat social actif - le sens caché*.

En Europe occidentale, un nouveau centre (entend) donner une image de progrès, de modernité (s'opposant) aux anciennes politiques de gauche considérées comme périmées, sans pour autant suivre les traditionnelles politiques de droite.

Les « 30 Glorieuses » (1945-1974) avaient généré une forte progression du bien-être basée sur un pacte social (Etat, patrons, syndicats); survint alors « la » crise et l'avènement d'un capitalisme mondialisé, financier et dominant l'information. La mondialisation de l'économie, liée au progrès technologique, produira une mutation profonde du capitalisme qui, d'industriel, deviendra financier, entraînant une croissance faible, un chômage permanent, une montée des inégalités en même temps que des taux de profit élevés.

Ce sont évidemment les universités américaines, notamment l'Ecole de Chicago, qui ont théorisé cette nouvelle version du « laisser faire, laisser passer », chère à un François Guizot au cœur sec. La grande affaire sera de dénoncer l'Etat-providence (la Sécurité sociale) (accusé) de détourner les gens de la volonté de travailler (...) Le néolibéralisme est l'apologie de l'individualisme; c'est le règne des

« battants », tant pis pour les perdants, vus comme les premiers responsables de leurs malheurs.

En Europe, les partis socialistes vont essayer de capter la confiance d'un secteur socioprofessionnel devenu prépondérant : celui des « services » publics ou privés ou encore représentant le « non-marchand ».

Etat social actif est une expression du ministre socialiste flamand Franck Vandenbroucke; diplômé de Louvain et de Cambridge, il a été influencé par le programme du *Labour Party*, « modernisé » par l'actuel Premier ministre Tony Blair. Cette conception, juge Y. de Wasseige, fondamentalement libérale et individualiste, estime que l'Etat doit non seulement assurer les libertés à chacun mais encore mettre en œuvre des politiques destinées à ceux qui seraient incapables de les exercer complètement. C'est bien sûr la thèse des nantis, réunis dans le dernier *Forum mondial* à New York. L'autre approche est celle des adversaires d'une mondialisation débridée, réclamant des barrières au nom de la justice sociale et regroupés à Porto Alegre.

Ajoutons que, dans ce qui reste de Belgique, il serait intéressant de mesurer l'impact de cette solution néo-libérale, d'une part dans une Flandre riche et de sensibilité anglo-saxonne et, d'autre part dans une Wallonie en phase de reconversion économique et plus proche de la conception française d'une Sécurité sociale « à l'ancienne ».

BREVE

UN MAUVAIS CONSEIL...

Ami lecteur, la démocratie a encore incroyablement progressé il y a quelques semaines, à Strasbourg, dans l'enceinte du Conseil de l'Europe, où devait être examiné le rapport de la parlementaire suisse Lili Nabholz-Haidegger sur les minorités linguistiques en Belgique-Belgique-Belgien.

« Lili voulait aller danser », mais le Conseil de l'Europe, se disant que seule une Suisse pouvait s'y retrouver dans nos petites affaires, lui a dit « J't'aime bien Lili », et l'a envoyée chez nous, où, souvenez-vous, elle fut fort mal reçue par le Huub, le souriant bourgmestre des Fourons.

Mais Lili est allée jusqu'au bout du rapport et réussit même à échapper à une mitraille d'amendements vicieux. C'était sans compter sur l'habileté légendaire de Luc Van den Brande, qui, justifiant son patronyme, « de l'incendie » en français, mit le feu aux poudres et fit tout pour effrayer certains de ses collègues strasbourgeois, de la même couleur délavée que lui. Et dire qu'ils se proclament « populaires » et « européens » ! Antoinette, représentante des intérêts francophones, avait fait le voyage de Strasbourg pour rien. Certains ont déjà du mal à se comporter en démocrates, si en plus on leur demande d'être galants... Résultat des manœuvres douteuses du prophète de l'indépendance flamande : l'examen du texte de Lili est reporté aux calendes, grecques bien sûr, mais surtout italiennes, espagnoles, néerlandaises, slovaques, enfin aux calendes de tous les pays qui ont des minorités à protéger, et se font représenter au Conseil de l'Europe par quelques vrais ou faux naïfs.

Les francophones de la périphérie, et d'autres, dont la situation est encore plus scandaleuse et qu'on oublie trop souvent, les Fouronnais, pourront toujours chanter en français, c'est encore autorisé pour le moment : « On la trouvait plutôt jolie, Lili. Elle venait de l'Helvétie, Lili. »

Patrick HEUSCHEN

ECHOS DE FLANDRE

Joël GOFFIN

Aucun média francophone ne vous dira que, le 21 avril dernier, 6.000 personnes (six mille !), parmi lesquelles Filip Dewinter du *Blok* et Geert Bourgeois de la *NV-A*, ont applaudi à tout rompre le discours de Hugo Portier, président de l'*Algemeen Nederlands Zangverbond* (Fédération des associations musicales flamandes), qui concluait en disant que la Flandre et la Wallonie devaient former deux Etats indépendants (*De Standaard*, 22/04/02).

Péripétie ? Le *CD&V* rejeté dans l'opposition et poussé dans le dos par les mêmes *NV-A* et *Vlaams Blok* – Messieurs les non-chroniqueurs-d'une-mort-belge-annoncée, cela fait déjà pas mal d'électeurs – se radicalise de mois en mois sur le terrain communautaire. Au pouvoir depuis la fin de la guerre, les catholiques flamands constituaient un pilier essentiel de la monarchie, et donc du régime belge. L'allocution du Prince Laurent critiquant ouvertement la politique de Dehaene et les mesures « arc-en-ciel », jugées très laïques au plan éthique, ont précipité l'irréversible tournant confédéraliste du *CD&V*. Pour mémoire, rappelons que son président Stefaan De Clercq a posé comme préalable à toute future participation gouvernementale, la suppression de la loi sur l'euthanasie. Il est vrai que, côté francophone, on invoque le droit de vote des étrangers comme ukase. Un bel imbroglio pour 2003 en perspective ! Le *CD&V*, plus que jamais sous l'influence de Luc Van den Brande (cf. le rapport Nabholz-Haidegger sur les minorités), pense chaque jour à l'avenir de la Flandre. Il fait pression pour élaborer un nouveau cahier des charges institutionnel. Si on se réfère aux 5 résolutions du Parlement flamand votées en 1999, il y a encore du pain sur la planche : scission de la Sécurité sociale, des soins de santé, de la politique scientifique, de la Justice, des fédérations sportives, de la SNCB...

Prudents, les partis flamands de la majorité ont annoncé qu'ils s'opposeront à ce travail de sape du *CD&V*. Mais, dans *La Libre* (06/06/02), Francis Vermeiren, l'omnipotent bourgmestre *VLD* de Zaventem, a répondu avec la roublardise d'un homme de la terre : *Nous ne voterons pas la résolution du CD&V (...) notre programme prévoit aussi de nouvelles étapes dans la réforme de l'Etat, mais de façon plus intelligente qu'auparavant (...) En ce qui nous concerne, la Sécurité sociale est un thème important,*

même si nous souhaitons maintenir une solidarité à l'échelle fédérale. La prochaine formation gouvernementale sera cruciale à cet égard. La clarification des structures de l'Etat sera un élément majeur de ces futures négociations. (ndlr : c'est nous qui soulignons).

D'autres signes devraient avertir les partis francophones – dont on ne sait si l'absence de stratégie communautaire relève de la naïveté ou de la collaboration honteuse – de la virulence de la prochaine offensive flamande. Le *VLD* vient d'intégrer 4 mandataires de la défunte *Volksunie*. Ce renfort accentuera le caractère nationaliste du parti du Premier ministre. Pour preuve, dans *La Libre* (24/05/02), Vincent Van Quiquembourg faisait part d'une réflexion cruciale pour l'avenir de la Sécurité sociale, le dernier fleuron belge du PS : *La volonté de régionaliser les soins de santé semble acquise par tous* (ndlr : tous les Flamands), *mais on se chamaille au sujet de l'opportunité d'une privatisation.*

Sur la même longueur d'onde flamande, le *SP.A* s'est trouvé, en la personne de Steve Stevaert qui réclame la régionalisation de la SNCB, un fer de lance très autonomiste. Ce populiste tranquille, qui fait partie du lobby limbourgeois avec Sauwens et Gabriëls, estime que sa province constitue un désert ferroviaire et veut faire sauter la clé de répartition des investissements 60/40, pourtant déjà défavorable à la Wallonie si l'on tient compte de sa superficie. Pour arriver à leurs fins, les socialistes flamands recevront sous peu l'appui de l'homme le plus populaire (et le plus flamand ?) de Flandre, Bert Anciaux, et indirectement celui de Karel Vinck, ancien patron des patrons flamands, que Verhofstadt, au mépris des procédures légales, a proposé sans rire à la tête de la SNCB-NMBS (*NM-PS* comme on dit au Nord). Patients, nos *beste vrienden* continuent donc à tisser leur toile.

Pendant ce temps, le « binamé » Claude Eerdekens confiait lors de l'émission flamande *Villa politica* (*VRT*, 14/06/02) qu'il était partisan d'une action maximale avec la France en cas d'indépendance de la Flandre. Trois ans auparavant, interrogé sur l'opportunité de la création du Rassemblement Wallonie-France, il avait déclaré au fumeux *Journal du Mardi* qu'il voyait « la question belge » se résoudre par une intégration dans l'Union européenne ! De grâce, M. Eerdekens, en ces temps d'abandon, c'est aux Wallons, et non aux Flamands, qu'il faut adresser vos professions de foi réunionistes !



EPINGLE DANS LA PRESSE

La Flandre vit dans son monde...

Toujours curieuse, Michelle Lamensch a voulu savoir ce que pensaient les responsables du PSC et d'Ecolo de l'idée du PS de former « un pôle de gauche », vieille idée qui, tel le monstre du Loch Ness, refait surface dans les temps troublés. *Le Soir* (03/05/02) a donc publié leurs réactions. Joëlle Milquet n'est pas preneuse *car, historiquement, nous (du PSC) sommes les seuls au centre. Passez muscade !*

Quant à Jacques Baudouin, secrétaire fédéral Ecolo, il reste méfiant mais ne veut pas couper les ponts. A Elio Di Rupo, la journaliste a notamment demandé : *Vous oubliez le SP.A, votre allié flamand historique ?* Réponse : *La Flandre vit dans son monde à elle. On ne doit pas lier le destin des francophones au paysage politique flamand. Je ne souhaite pas un gouvernement asymétrique, mais je ne l'exclus pas !*

Ainsi, la Flandre vit dans son « monde » ; la Wallonie et Bruxelles dans le leur. Dès lors, une seule question se pose : ces mondes, mentalement séparés par des années-lumière, peuvent-ils encore communiquer ? Vous en doutez, nous aussi. En tout cas, voilà qui promet bien du plaisir au formateur du prochain gouvernement fédéral, asymétrique ou non.

CDH alias PSC

En 1945, le PCB – pas de méprise, s.v.p., il s'agit bien du parti catholique de Belgique – devenait le PSC (social chrétien) côté francophone, le CVP côté flamand. De catholique à chrétien, il n'y avait qu'un petit pas franchi sans état d'âme. Cette formation durera 56 ans, longue période pendant laquelle les deux ailes « linguistiques » se sépareront, ce qui ne les empêchera pas de participer à presque tous les gouvernements.

Mais voilà, depuis quelques années, le PSC ne cesse de maigrir, rongé par la perte de bon nombre de ses électeurs. Cédant à la mode présente, ses « têtes pensantes » ont décidé de changer de peau. La mue s'est produite le 16 mai : le parti n'est plus qu'un « Centre », flanqué, il est vrai, de deux adjectifs, « démocrate » (c'est obligé !) et « humaniste », ce qui lui donne un petit air intello toujours susceptible d'attirer le chaland même laïque.

« Carpe, je te baptise lapin, me disait récemment un ami chrétien et rattachiste, mais cette nouvelle étiquette changera-t-elle sa vision belge ? » Un miracle est toujours possible. En l'attendant, une coûteuse campagne d'affichage entend nous persuader que « le monde a besoin d'humanité ». Ce n'est pas vraiment original.

A remarquer par ailleurs que le qualificatif « chrétien » fait toujours la fierté du MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien) et de la CSC (Centrale des Syndicats Chrétiens).

Mais que fait donc la police ?

Question classique pour humoriste. Réponse (sérieuse) : elle fait ce qu'elle peut, mais voilà, la fameuse réforme n'a vraiment pas la cote auprès des policiers, surchargés de travail, et ensuite des pouvoirs communaux. Selon Philippe Moureaux (PS), appuyé par Elio Di Rupo, les premiers seraient moins nombreux sur le terrain, ce qui n'est pas tout à fait le but recherché vu l'insécurité. Quant aux seconds (tous bords confondus), ils pestent contre le surcroît de dépenses qu'entraîne cette réforme et somment le gouvernement toujours dit fédéral de délier les cordons de sa bourse.

Décidément, c'est encore un succès pour « l'arc-en-ciel ».

Une SNCB/NMBS sans tête

A la mi-mai, la fuite de Christian Heinzmann, PDG d'un jour des Chemins de fer belges, a mis sur la sellette Isabelle Durant (Ecolo), la ministre fédérale de la Mobilité. Bien entendu, les critiques de sa gestion de « l'affaire » ont surtout fusé de Flandre. Ainsi, le SP.A (socialiste), le CD&V (chrétien) et le N-VA (nationaliste) – mais sans oublier le PSC, côté wallon – ont fait le forcing pour l'amener à démissionner. En vain. « J'y suis, j'y reste » a mâlement riposté Isabelle.

Ce qui était inattendu, ce furent les vertes remontrances d'Agalev, pourtant parti frère d'Ecolo, qui, par l'organe de son secrétaire Jos Geysels, a exigé l'examen urgent du « fond du dossier ». Traduisons librement : il voulait davantage d'argent pour la Flandre.

Ainsi donc, membre d'un gouvernement de plus en plus évanescant, la Ministre aura pu se dire : « Dieu, protégez-moi de mes amis (flamands), mes ennemis (aussi flamands) je m'en charge ! »

Soit, mais cela fait beaucoup « d'ennemis » dont la plupart n'ont plus qu'une idée en tête : régionaliser cette chère vieille Société nationale. Et d'ailleurs, le 28 mai, le VLD, qui n'avait pas participé à la curée, a rappelé avec force qu'entre autres, il voulait une politique flamande des transports, incluant la SNCB.

La Flandre fait encore cavalier seul

En dépit de l'intention, déjà exprimée en 1999 par 29 pays européens, d'harmoniser l'enseignement supérieur, le gouvernement flamand vient de déposer son propre projet sans attendre la suite des négociations européennes et **sans consultation** de la très belge Communauté française. Marleen Vanderpoorten, unique ministre de l'Enseignement en Flandre, l'a fait savoir le 31 mai, annonçant dans la foulée la création d'un organe **supranational** qui réunira la Flandre et les Pays-Bas.

Fine mouche, Françoise Dupuis, ministre en charge de l'Enseignement supérieur de la dite Communauté, *subodore qu'on a pris, en Flandre, une option différente de la nôtre.*

La Belgique n'est pas une nécessité absolue...

Dans *Le Soir* (06/05/02), Michel Grodent a interrogé l'historien flamand Dirk Van der Cruysse, grand spécialiste de Louis XIV, sur l'avenir de la Belgique.

La Belgique est une création accidentelle au lendemain du Congrès de Vienne et de Waterloo, a-t-il constaté d'emblée, remarquant qu'elle ne procédait pas d'une identité ethnique comme la France. Il faudra que la Belgique soit très forte, si elle veut subsister, dit-il encore. Admirez la condition, mais où ira-t-elle puiser les forces nécessaires à son maintien ? Historien et non devin, le professeur ne nous indique aucune piste, et pour cause ! Après avoir donné au passage un coup de chapeau – politesse oblige ! – à la monarchie, dotée de la vertu de maintenir un difficile équilibre, D. Van der Cruysse répond qu' (il n'est) ni anti- ni pro-séparatiste (...) La Belgique doit-elle continuer ou non ? Ce n'est pas une nécessité absolue. Cela dépend des circonstances.

Le « bon sens belge » empêchera peut-être des affrontements sanglants, mais comme un couple qui essaye, malgré les difficultés passagères, de poursuivre la vie commune, (il) peut se résoudre un beau jour, la mort dans l'âme, à dissoudre le mariage et à faire l'inventaire. C'est élégant et réaliste à la fois.

Bref, M. Van der Cruysse, qui se définit en priorité comme un Européen de cœur, cosmopolite et polyglotte, affiche un détachement de bon aloi devant l'inévitable séparation, ce qui contraste singulièrement avec le silence obstiné de ses collègues wallons.

Bruxelles, c'est la Flandre

La *Nieuwe-Vlaamse Alliantie* l'a dit le 16 mai par la voix de son président Geert Bourgeois. Quand la Flandre prendra son indépendance, il invitera les Bruxellois francophones, belges ou étrangers, à adopter la citoyenneté flamande. Mais, toujours généreux, le même a précisé que les allergiques à ce changement conserveraient leurs droits et leurs institutions. Bourgeois n'a pas expliqué comment se gèrera une situation devenue passablement embrouillée.

Dix jours avant, le N-VA, ce parti né des ruines de la *Volkspartij*, avait tenu son congrès à Louvain. Geert Bourgeois et le professeur Matthias Storme, cherchant clairement à rallier les déçus des partis centristes et même du *Vlaams Blok*, ont confirmé leur virage à droite.

Indépendance et République de Flandre sont maintenant les deux mamelles de la N-VA.

Et justement Matthias Storme...

... a été interviewé par Dominique Berns (*Le Soir*, 27/05/02). Professeur à la K.U.L., avocat à Bruxelles, parlant 5 langues, donc ouvert sur l'Europe, l'homme a incontestablement de la surface. Il est, de plus, un représentant de la nouvelle génération d'intellectuels flamands qui ne croient plus dans une Belgique coupée en deux sur le plan linguistique et culturel, régie par un système boiteux, fédéral en apparence mais confédéral en profondeur. Or, entre confédéralisme et indépendance, la différence est très faible. L'Europe est un système confédéral et les Etats membres sont des Etats indépendants.

M. Storme n'aime d'ailleurs pas l'appellation Région flamande parce que les régions sont les régions de la Flandre. La Flandre n'est pas une région, c'est un pays. Une Flandre, d'autre part, dont l'identité est basée sur une

éthique du travail – un peu moins chez les jeunes, confesse-t-il – , une susceptibilité linguistique qui est une exigence de respect, un complexe d'infériorité parce qu'on n'a jamais eu le sentiment d'être maîtres chez nous (...) avec parfois un zeste de xénophobie qui n'est pas l'essence du peuple flamand.

Prenant le contre-pied de l'explication courante, le professeur Storme affirme que le nationalisme – c'est-à-dire la tendance à faire coïncider les frontières culturelles et les frontières politiques – est le produit de la démocratie puisqu'il est le résultat obligé, selon lui, du développement d'une opinion publique ; la langue est donc devenue le critère politique par excellence au XIXe siècle. C'est un constat !

Et la Sécurité sociale ? Pourquoi vouloir la garder belge, c'est, pour Storme, à l'Europe de l'organiser. 170 ans de Belgique ont abouti à ce qu'il dénonce : des transferts entre la Flandre et la Wallonie plus grands, en pourcentage, qu'entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est. En clair, la Flandre ne veut plus déboursier pour les Wallons, qu'ils soient malades ou chômeurs.

Coopérer avec les Wallons ? M. Storme le souhaite mais, dit-il, prenons d'abord chacun notre indépendance et les choses n'en seront que plus faciles. Avis aux amateurs !

Jacques LIÉNARD

Terres étrangères

Phénomène en soi porteur de sens : de plus en plus nombreux sont les essais ou articles de presse rendant compte de cette prise de distance qualifiée d'irréversible entre la Flandre et la Wallonie. *Le Vif/L'Express* (16/05/02) en fait sa couverture. L'attitude du Flamand s'y révèle particulièrement nette. Cela ne sera pas, à coup sûr, sans conséquences. Nous lisons : Jans Ouvry, rédacteur en chef du journal télévisé à la VRT (chaîne publique flamande) : « Nous vivons de plus en plus dans des mondes séparés. Du côté francophone, on considère encore comme essentiel ce qui se passe en Flandre, la réciproque n'est pas vraie en Flandre où ce sentiment joue beaucoup moins ». Guido Fonteyn, journaliste flamand, partage cet avis. Ses collègues ne montrent le bout de leur nez à Namur, capitale de la Wallonie, que quand une dispute communautaire se prépare. « A mon grand étonnement, ils se comportent comme s'ils se trouvaient en territoire ennemi » (ndlr : ennemi, non ; étranger, certes). Signe de cette mentalité, on acclame en Flandre les victoires de la Belge Justine Henin. Lorsque Kim Clijsters, sa collègue limbourgeoise, accumule les succès, ceux-ci sont flamands. Non belges. Nuance sémantique dont l'impact est plus important qu'on ne l'imagine. Pour Daniël Biltereyst, chercheur à l'Université de Gand, le processus de mise hors frontières de la Wallonie par les médias flamands est irréversible.

Dans *Le Soir* (21/05/02), Shaheda Ishaque l'Anversoise, moitié pakistanaise, journaliste du *Bulletin* anglophone, interrogée sur la « belgitude », le confirme : Ce que j'ai pu constater, c'est que la Flandre est repliée sur elle-même, de manière générale. Cette tendance de repli sur soi semble s'accroître d'année en année. Que signifie

encore pour cette Flandre le mot « Belgique » ? Qu'elle existe encore mais de façon abstraite.

La même, à la question : Y a-t-il des choses qui vous touchent dans notre culture (française) ? répond : Elle me semble beaucoup plus ouverte aux droits de l'homme, aux valeurs universelles, aux idéaux. Tout cela étant, l'Anversoise nous prévient : Je ne pense pas qu'en l'absence de royauté, la Belgique se dissolve. En tout cas, pas tout de suite. Parce qu'après trente ans de lutte, les Flamands ont obtenu quasiment tout ce qu'ils voulaient. Tant que ça marche comme ils le veulent en Flandre (peu important les Wallons), je pense que ça leur est égal.

Dans le même temps, les propos du rédacteur en chef de l'influent quotidien flamand *De Standaard*, Peter Vandermeersch, dans *Le Soir* (10/06/02), sont particulièrement éclairants : Les gens de ma génération et de la suivante ont moins besoin d'être flamingants. Ils ne sont pas intéressés par l'idée indépendantiste. Ils ne sont pas non plus les nouveaux Belges. Si la Belgique devait disparaître, ce ne serait pas un problème pour la majorité des Flamands, c'est vrai. Il y a une sorte d'indifférence. Je ne crois pas qu'il y ait une traduction flamande du concept de "belgitude". Pour moi, pour un Flamand, cela veut dire presque rien.

- Utilisez-vous fréquemment l'adjectif « belge » ?

- Presque jamais. Nous nous voyons comme des Flamands et des Européens. Mais nous ne nous définissons pas comme « belges », connotation, je crains, un peu négative.

Et de confirmer : Il y a une incompréhension incroyable entre les deux Communautés ; nous vivons presque dans deux pays différents. Nous avons tendance à considérer la Wallonie comme un pays étranger. On parle de la Wallonie comme de la France (ndlr : quelle lucidité !) ou des Pays-Bas. Comme d'un autre pays, avec des mœurs différentes notamment politiques. Pour les Flamands, la Wallonie, c'est l'Ardenne parce qu'on y prend des vacances de Pâques. Et, à côté de cela, c'est Elio Di Rupo et le Parti Socialiste. Et des idées assez vieillottes.

Les choses sont claires. Il reste aux Flamands à phagocytter Bruxelles et les Bruxellois – processus engagé ! – l'autonomie financière, fiscale et sociale ne faisant déjà aucun doute pour demain.

La page de la Belgique sera alors tournée sauf – scénario catastrophe – le maintien d'un Etat-façade pour un Bénélux colonisant les terres romanes de Wallonie et de

Bruxelles. Aux Wallons et aux Bruxellois, les seconds rôles et les strapontins.

Ce sera non : Aux armes citoyens !

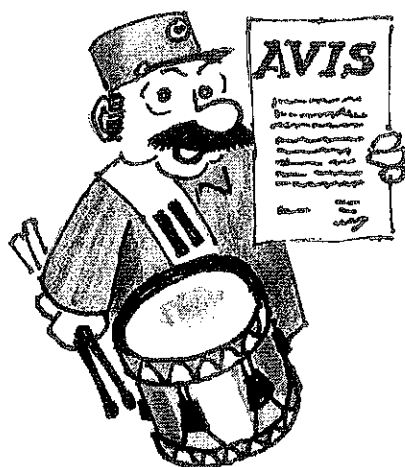
Honteuse fixation des frontières, et non-droit

Jean Vandroost, de Vedrin, lecteur du *Vif/L'Express* (07/06/02) y résume parfaitement l'abcès qu'une des capitulations wallonnes a créé en périphérie bruxelloise et aux Fourons. Relatant un fait de mœurs politiques significatif, la manœuvre de retardement au Conseil de l'Europe du sinistre Luc Van den Brande (CD&V) en matière de protection des minorités, il nous rappelle opportunément : Plus Vlaams (flamand) que Christelijk (chrétien), son leitmotiv reste « qui s'installe en Flandre doit s'intégrer et parler flamand. » Il feint d'oublier que, lors de la honteuse fixation des frontières linguistiques, les francophones, parfois majoritaires notamment en périphérie bruxelloise et aux Fourons, étaient déjà chez eux et que les facilités, contrepartie de ce diktat inique, n'avait aucun caractère provisoire (dixit le ministre Arthur Colson).

Cela nous rappelle le cri de Daniel Alexander, directeur de l'école francophone Notre-Dame à Rhode-Saint-Genèse : Bientôt nous devons porter un F sur notre veston, comme seul signe distinctif (le *Vif/L'Express*, 19/04/02). Le même périodique ajoute : Noir sur blanc, le rapport du Conseil de l'Europe attire l'attention sur une aberration du droit belge, mise en exergue par un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme en juillet ...1968 : pas de discrimination à l'entrée dans les écoles francophones de la périphérie ! Ce n'est toujours pas le cas actuellement en 2002.

Le Soir (09/06/02) nous apprend que l'auditeur de la Chambre flamande du Conseil d'Etat s'apprête à rendre un avis assassin sur la circulaire Peeters qui serait « nulle sur la forme et sur le fond » mais relève que le Conseil d'Etat reste souverain et surtout qu'il n'est pas prêt de rendre son arrêt selon plusieurs avocats francophones qui suivent le dossier... Tout le vice caché de la Belgique : un Etat qui s'accommode du non-droit. De la poudre de perlimpinpin, pour reprendre la qualification donnée à la Convention-cadre pour la protection des minorités par le professeur de droit public, F. Delpérée, de l'Université de Louvain-la-Neuve (*Le Soir*, 24/04/02).

Marc DE MIDDELEER



A NOS ABONNÉS

La bonne gestion de notre périodique requiert une reprise régulière des abonnements. Vous trouverez :

- un point vert, collé sur l'étiquette portant vos nom et adresse, qui signale que votre abonnement arrive à échéance ;
- un point rouge qui vous avertit que, l'abonnement n'ayant pas été renouvelé à temps, ce numéro de *Wallonie-France* est le dernier que vous recevrez... à moins que vous ne repreniez l'abonnement dans le mois.

Wallonie-France

Éditée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire ; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et Président du Parlement wallon, Jean DEFRAIGNE, Ministre d'Etat et Président honoraire de la Chambre des Représentants ; Philippe DETROZ, professeur ; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre ; Georges GABRIEL, ancien Député permanent ; Denis GRIESMAR, vice-Président de l'Association française des Traducteurs ; Jean-Emile HUMBLET, Sénateur honoraire ; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux ; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député ; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité ; Roger PINON, Professeur d'Ecole normale e.r. ; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois, et avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, Monique WESMAEL, MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Paul DURIEUX, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Daniel LANIER, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Eric SMETS, Marc SUTTOR, Yves de WASSEIGE.

Collectif directeur : Mme Monique WESMAEL, MM. Jacques BONNIVERT, Jacques-Yves CHARLIER, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Jacques DUPONT, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Jacques ROGISSART, Marc SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Trésorerie : Jacques BONNIVERT, 14, av. des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétariat et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges / Meuse - Tél. et fax : 04 275 36 20. GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon :

Louvain-la-Neuve : Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - Tél : GSM 0479 87 90 64.

Hainaut :

Charleroi : Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél : 071 85 43 89.

Mons : Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél : 065 33 93 95.

Tournai / Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél : 068 28 66 28.

Liège :

Huy-Waremme : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél : 085 51 25 52.

Verviers : Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél : 087 22 06 40.

Namur :

Eric MERTENS, 81, route de Hesbaye, 5310 Eghezée - Tél : 081 81 23 45, Fax : 081 81 24 72.

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard (Virton) - Tél : 063 57 71 58.

Bruxelles :

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél : 02 770 90 60.

France :

Charles CONTE, 8, rue Altrincham, F 93150 Le Blanc-Mesnil.

Jean-Luc DANIEL, 20, rue Général Leclerc, F 92270 Bois-Colombes - Tél : 0033 1 42 42 15 40.

ABONNEMENT -

SIMPLE :

Belgique : 15 EUR - France : 17,50 EUR

SOUTIEN :

Belgique : 20 EUR - France : 22,50 EUR

ETUDIANT :

Belgique : 8 EUR - France : 10,00 EUR

à verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Esneux-Tilff

Pour la France : Wallonie-France, Crédit mutuel Nord à Sedan, Banque 15629, guichet 08857, n° cpte 00032038240, en précisant bien votre nom et votre adresse ou par mandat-poste adressé au trésorier.

[http : // www.multimania.com/wallofrance](http://www.multimania.com/wallofrance)